



Bulletin Officiel

N°7081 Mercredi 27 Mars 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

RECOMMANDATIONS DU CMF EN MATIERE DE RSE EN FAVEUR D'UNE FINANCE DURABLE

2

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV AVENIR

5

COMMUNIQUES DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR -TUNISAIR-

6

ENNAKL AUTOMOBILES

7

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

HL 2024-1

8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

14

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 22/02/2024)

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023

- SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE -SFBT-
- SICAV AVENIR

COMMUNIQUE DU CMF

Recommandations du CMF en matière de RSE en faveur d'une finance durable

Le Conseil du Marché Financier (CMF), réaffirme son engagement en faveur de la promotion des meilleures pratiques en matière de bonne gouvernance et de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), en particulier pour les entités relevant de sa compétence. Face aux défis croissants tant sur le plan national qu'international, notamment en matière de développement durable et de lutte contre le changement climatique, le CMF encourage lesdites entités à anticiper l'intégration de la RSE dans leur stratégie globale.

La RSE, telle que définie par les dispositions de la loi 2018-35 du 11 juin 2018 relative à la responsabilité sociétale des entreprises, vise à concrétiser le principe de la réconciliation entre les entreprises et leur milieu environnemental et social à travers leur contribution au processus de développement durable et la bonne gouvernance, conformément à la législation en vigueur.

Les autorités publiques en Tunisie¹, consacrent au niveau de la stratégie nationale de transition écologique en faveur de la durabilité (5^{ème} axe), le développement de la culture environnementale, les sciences, la connaissance et la qualification des ressources humaines dans les domaines de la protection de l'environnement, du développement durable et de la lutte contre les effets des changements climatiques et la diffusion de ces valeurs auprès des divers acteurs.

En outre, le normalisateur international des marchés de capitaux l'OICV, s'efforce de promouvoir la finance durable, en encourageant l'intégration des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la prise de décision d'investissement, afin que le système financier soutienne la transition vers une économie plus durable. Cette orientation de l'OICV, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la stabilité financière, face au changement climatique qui peut présenter des risques systémiques pour le système financier.

¹<https://www.environnement.gov.tn/la-strategie-nationale-de-la-transition-ecologique/la-strategie-nationales-de-la-transition-ecologique>

A cet effet, le CMF et dans le cadre de l'engagement national pour une économie durable, publie ses recommandations en vue de l'adoption par les sociétés faisant appel public à l'épargne (FAPE) et par les intervenants relevant de sa compétence² des meilleures pratiques RSE et la consécration par ces entités d'une gestion écoresponsable permettant d'aboutir à une finance durable.

La finance durable désigne l'ensemble des pratiques financières qui intègrent les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), aussi appelés critères extra-financiers, dans les décisions d'investissement. Le but est de responsabiliser les investisseurs en contribuant à financer des projets responsables.

Le présent communiqué, et dans la continuité du communiqué du CMF en date du 1^{er} août 2023, qui a souligné l'importance d'une démarche dynamique et une culture RSE anticipative pour les sociétés FAPE, se propose de rappeler la nécessité d'intégrer la notion de « durabilité » dans les conditions de fonctionnement et les exigences opérationnelles des différents intervenants dans le marché ainsi que dans la gouvernance des différents produits du marché financier.

Les sociétés FAPE, et les différents intervenants dans le marché, sont appelés à consacrer une démarche RSE conformément aux exigences de la loi susvisée. Ceci permettrait, au-delà de la conformité réglementaire, d'améliorer la résilience de ces entités, le développement des affaires, et de faciliter l'accès au financement pour les entreprises du pays.

En effet l'adoption par les sociétés FAPE, d'une stratégie écoresponsable permettrait, de satisfaire aux différentes exigences réglementaires internationales, notamment européennes pour intégrer les marchés internationaux (le devoir de vigilance en matière de durabilité, mécanismes d'ajustement carbone aux frontières de l'Europe...)

Aussi, les intervenants dans le marché, sont encouragés à :

- Assurer des actions de formation dans le domaine RSE en faveur de leur personnel ;
- Prévoir des actions de sensibilisation de leurs clients sur les produits « Durables » ou « écoresponsables » ;
- Entamer une réflexion sur l'opportunité de tenir compte au niveau de leur stratégie de gestion, et leurs décisions d'investissement et de sélection des produits financiers de facteurs « RSE » ou « Durabilité ».

² Notamment les intermédiaires en bourse, les sociétés de gestion, les sociétés d'investissement à capital risque (SICAR) qui gèrent des ressources pour le compte de tiers

Ceci permettrait de bénéficier des financements des fonds d'investissement internationaux, qui ont l'obligation de par la réglementation les régissant, d'allouer une proportion de leur portefeuille dans des titres « durables » et d'éviter aux véhicules d'investissement tunisiens d'être évincés de tels financements s'ils ne répondent pas aux exigences de respect et de conformité aux critères de « durabilité ».

Par ailleurs, le CMF et dans son rôle d'éducation financière, attire l'attention des investisseurs sur l'opportunité de prendre en considération la durabilité dans leurs orientations et choix d'investissement. Un choix éclairé d'instruments financiers durables permettrait, outre le fait de réaliser l'objectif de bâtir une économie solide et durable, mais de profiter en plus des différents avantages et incitations fiscaux et financiers prévus au niveau national pour ce type d'investissement.

A cet effet, les différentes parties intéressées par les produits financiers écoresponsables sont notamment encouragés à consulter le guide du CMF d'émission d'obligations vertes, socialement responsables et durables³, la liste des incitations financières et fiscales prévues en Tunisie, en matière de durabilité⁴ ainsi que le « Guide détaillé des projets d'énergie renouvelable en Tunisie » publié par le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Energie⁵.

2024 – AC – 007

³https://www.cmf.tn/sites/default/files/pdfs/documentation/guides/Guide_d'emission_d'obligations_GSS_2021.pdf

⁴<https://www.cmf.tn/?q=les-incitations-en-faveur-de-la-rse>

⁵http://www.tunisieindustrie.gov.tn/upload/ENR/Guide_detaille_ENR_tunisie_mai2019.pdf

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SICAV AVENIR

Société d'Investissement à Capital Variable
Agrément du Ministre des Finances du 30 juin 1994
Siège social : 34, rue Hédi Karray -1004 El Menzah IV

Les actionnaires de **SICAV AVENIR** sont invités à se réunir en Assemblée Générale Ordinaire **le Mardi 16 avril 2024 à 10 heures** du matin, à l'immeuble de la Société Tunisienne de Banque – 1^{er} étage, Cité des Sciences, 34, rue Hédi Karray – El Menzah IV, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Examen du rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice 2023
- 2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023
- 3) Approbation du rapport du Conseil d'administration et des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023
- 4) Approbation des conventions prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales
- 5) Quitus aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice 2023
- 6) Affectation des résultats de l'exercice 2023
- 7) Fixation du montant des jetons de présence
- 8) Renouvellement des mandats d'administrateurs
- 9) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication

2024 – AS – 0231

AVIS DES SOCIETES(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE TUNISIENNE DE L'AIR -TUNISAIR-
Siège social : Boulevard Mohamed BOUAZIZI – Tunis Carthage 2035

La société TUNISAIR décide par le présent avis, un deuxième report de la date limite de réception des offres de candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires.

La date limite de réception des dossiers est reportée au **22 avril 2024 à 16 heures** au lieu du 25 mars 2024.

Tout dossier parvenu après cette date sera automatiquement rejeté (le cachet du bureau d'ordre central de TUNISAIR fait foi).

Toutes les autres données et indications prévues dans l'avis d'appel à candidature pour le poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier du 19 février 2024 n°7055 demeurent toujours valables.

() Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIETES(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE

ENNAKL AUTOMOBILES

Siège Social : ZONE Industrielle La Charguia II BP 129 1080 Tunis

La société ENNAKL Automobiles informe ses actionnaires que son conseil d'administration, réuni le 22 mars 2024, a arrêté le rapport de gestion ainsi que les états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2023.

1. Les réalisations au 31/12/2023

La société ENNAKL Automobiles a terminé l'année 2023 avec un total de **7 063** immatriculations soit **12,7%** de part de marché.

Le chiffre d'affaires à fin 2023 s'établit à **644 685mD** contre **497 399mD** en 2022 soit une progression de **29,6%**.

Le résultat net après impôts s'est situé à **34 776mD** au 31/12/2023 contre un résultat de **31 307mD** au 31/12/2022, soit une progression de **11%**.

Le chiffre d'affaires consolidé à fin 2023 s'établit à **714 740mD** contre **568 719mD** en 2022 soit une progression de **25,7%**.

Le résultat net consolidé après impôts s'est situé à **40 313mD** au 31/12/2023 contre un solde de **42 355mD** au 31/12/2022, soit une régression de **4,8%**.

2. Convocation de l'AGO et les dividendes

Le conseil a décidé de convoquer les actionnaires de la société pour la réunion de l'**Assemblée Générale Ordinaire** qui aura lieu le **19 avril 2024 à 9H00** au siège de la société sis à la Charguia.

Le conseil a proposé une distribution de dividendes à hauteur de **0,7 Dinars** par action.

()Le CMF n'entend donner aucune opinion, ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.*

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre de l'exercice 2024, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2024.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire
« HL 2024-1 »

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société réunie le **25/04/2023** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant total de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2023 et 2024 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **27/02/2024** a décidé d'émettre un emprunt obligataire dont les modalités et les conditions sont les suivantes :

- a. Montant de l'emprunt obligataire** : 40 000 000 dinars ;
- b. Nominal de l'obligation** : 100 dinars par Obligation ;
- c. Forme d'Obligation** : Les obligations sont nominatives ;
- d. Prix d'émission** : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- e. Taux d'intérêt** : Les obligations du présent emprunt seront offertes à des taux différents selon la catégorie :
 - Catégorie A : taux fixe de 10,70% brut l'an ;
 - Catégorie B : taux variable de TMM+2,65% brut l'an.
- f. Durée** : 5 ans pour les deux catégories A et B ;
- g. Amortissement normal** : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour les deux catégories.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**Montant :**

L'emprunt obligataire « HL 2024-1 » est d'un montant de 40 000 000 dinars, divisé en 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « **HL 2024-1** » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **27/03/2024** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **26/04/2024**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'émission).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **26/04/2024**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions au présent emprunt obligataire et les versements seront reçus à partir du **27/03/2024** auprès de MAC SA, intermédiaire en Bourse, sis au Green Center – Bloc C 2^{ème} étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission :

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la mobilisation des ressources nécessaires à l'exploitation d'Hannibal Lease.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « HL 2024-1 ».
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse), mentionnant la catégorie choisie ainsi que la quantité y afférente.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **26/04/2024**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **26/04/2024**.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans :

Taux fixe : Taux annuel brut de **10,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 5 ans :

Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,65%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 265 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois d'**avril de l'année N-1** au mois de **mars de l'année N**.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour les deux catégories A et B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **26/04/2029** pour les deux catégories A et B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **26 avril** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **26/04/2025** pour les deux catégories A et B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Pour les obligations de la catégorie A, ce taux est de **10,70%** l'an.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) :

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs. La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de **février 2024 à titre indicatif**, qui est égale à **7,998%** et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de **10,648%**. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de **2,65%** et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations de l'emprunt obligataire « HL 2024-1 » sont émises sur une durée de **5 ans** pour les deux catégories A et B.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les deux catégories A et B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de la catégorie A de cet emprunt est de **2,6403 années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire n'est assorti d'aucune garantie.

Notation de la société :

Le **11/10/2023**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à « Hannibal Lease » à « **B+(tun)** » avec perspective d'évolution stable et la note nationale à court terme à « **B (tun)** ».

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

<https://www.fitchratings.com/entity/hannibal-lease-sa-86321712>

Notation de l'émission :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **23/02/2024**, une notation **provisoire** à long terme « **B+ (EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire « **HL 2024-1** ».

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en Bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire « HL 2024-1 » est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à tout investisseur intéressé aux guichets de MAC SA, intermédiaire en Bourse Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, Rue du Lac Constance -1053- Les Berges du Lac.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle Assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi N° 96-113 du 30/12/1996 portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 34 de la loi de finance 2024, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 ou au titre des bons du trésor assimilables émis par l'état dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues (autres que celles délivrées lors de la souscription à cet emprunt) ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **HL 2024-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie choisie par ce dernier, le taux d'intérêt et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse MAC SA de demander l'admission de l'emprunt obligataire « **HL 2024-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**HL 2024-1**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **13/03/2024** sous le **n°24/1123**, du document de référence « HL 2024 » enregistré auprès du CMF en date du **04/03/2024** sous le **n°24/001** et des indicateurs d'activité de l'émetteur relatif au premier trimestre de l'exercice 2024, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2024.

La note d'opération ainsi que le document de référence « HL 2024 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemman –Les Berges du Lac–1053 Tunis, de MAC SA, intermédiaire en Bourse, Green Center, Bloc C, 2^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les indicateurs d'activité de l'émetteur relatif au premier trimestre de l'exercice 2024 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet au plus tard le 20/04/2024.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL
OPCVM DE CAPITALISATION					
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION					
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	118,211
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	164,638
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	133,909	135,951
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	147,885
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	141,224
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	144,829
7	FINA O SICAV	FINA CORP	11/02/08	133,870	135,071
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	54,623
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	40,062
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	134,030	136,276
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	119,394
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	119,193
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
13	FCP SALAMEIT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,086
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	145,325
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP *	BH INVEST ****	25/02/08	En liquidation	En liquidation
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	140,895
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,487
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	202,585
19	FCP SALAMEIT PLUS	AFC	02/01/07	13,198	13,308
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	114,592
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	118,871
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	16,545
23	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	104,496
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,225
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION					
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	72,152
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	149,544
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	109,769
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	126,037
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE					
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	156,689
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	592,700
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	140,444
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	197,112
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	105,593
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	145,984
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	176,916
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	161,145
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	24,996
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	105,546
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,091
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,090
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 538,291
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	232,512
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,161
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	2,834
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	49,317
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,457
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,235
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,228
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	15,605
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	11,496
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	15,487
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 157,103
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION					
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	94,943	94,041
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE					
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,226

OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	112,492	114,035	114,054
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,715	103,054	103,070
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,976	110,705	110,726
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	106,522	108,151	108,166
59 TUNISO-EMIRATE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,814	109,571	109,591
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	111,530	113,153	113,171
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNB CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	108,204	109,909	109,929
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	105,763	107,471	107,490
63 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	108,991	110,663	110,681
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	109,856	111,665	111,685
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	107,593	109,170	109,182
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	102,761	102,779
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	106,088	107,870	107,890
68 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	108,299	109,427	109,437
69 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,957	107,491	107,508
70 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	102,982	103,979	103,992
71 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	109,844	111,415	111,432
72 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	105,470	107,030	107,047
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
73 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	115,302	116,356	116,368
74 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	107,664	109,413	109,437
75 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	111,628	113,305	113,323
76 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	107,851	109,936	109,962
77 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 031,937	1 032,130
78 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 123,743	10 126,176
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE							
79 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,235	112,869	113,036
80 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	101,507	101,600
SICAV MIXTES							
81 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	62,861	58,125	58,031
82 SICAV BNA	BNB CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	111,593	113,875	114,054
83 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,940	18,278	18,282
84 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	321,598	322,430
85 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 266,898	2 308,369	2 314,522
86 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,568	69,509	69,448
87 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,146	55,717	55,639
88 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	108,631	109,082	109,088
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
89 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,437	10,756	10,749
90 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	16,704	17,071	17,047
91 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	17,930	17,439	17,459
92 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	15,723	15,447	15,469
93 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	106,039	106,492	106,391
94 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	90,783	88,186	88,004
95 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	94,735	92,420	92,200
96 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	107,087	107,147
97 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	100,033	99,136	99,265
98 FCP SMART CEA **	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	11,001	11,064	11,103
99 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	96,867	96,769
100 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS ***	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	78,463	76,164	76,383
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
101 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	88,982	90,009
102 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	124,098	125,147	125,989
103 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	152,932	154,041
104 FCP OPTIMA	BNB CAPITAUX	24/10/08	-	-	156,449	155,739	155,879
105 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	196,794	197,832	197,851
106 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	186,237	187,769	187,888
107 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	181,047	184,358	184,812
108 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	25,149	24,994	24,982
109 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	10 316,907	10 430,577
110 FCP VIVFO NOUVELLES INTRODUTES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	137,952	136,738
111 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	97,599	97,525	98,855
112 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 947,705	4 943,628	4 987,113
113 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,736	10,828	10,930
114 FCP SECURITE	BNB CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	173,918	174,041	174,375
115 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 448,885	11 308,853	11 401,227
116 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 487,634	10 635,954	10 652,425
117 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 981,672	10 252,576
118 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	10 238,586	10 303,825
119 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	10 503,745	10 720,250	10 765,452
120 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	10,237	10,144
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE							
121 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	126,098	123,690	123,480
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE							
122 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	1 033,783	1 020,758	1 026,387

OPCVM en liquidation anticipée

** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

*** La Valeur Liquidative de FCP BIAT EPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**** BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la modification de la dénomination sociale de la société « BTK LEASING » en « BTK Leasing & Factoring », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688

31. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
32.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
33.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
34. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
37.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
38. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
39.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
40.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
42.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
46. Société Immobilière et de Participations "SIMPAN"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
47. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
48. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
52. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
53.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
54.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
55. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
56. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
57.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
58. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
59. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
60. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
61.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
62. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
63.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
64. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
65. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

67. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
68. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
69. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghuan BP n° 48	72 640 650
70. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
71. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
72. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
73. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
74. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
75. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
76. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybieenne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00

25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
34. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
35. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
36. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
37. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Hourmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
38. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
39. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
40.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
41.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
44. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
45. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
46.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
47. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
48.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
49. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
50. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
51.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
52. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
53. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
54. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
55.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
56. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
57. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
58.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
59.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
60.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
61.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
64.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
65.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
66.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
67.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
68.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
69.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
70. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
71.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
72. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
73. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
74. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
75.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
78. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
79.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
80.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
81.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
82.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
83.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
84.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
85.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
86.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
89.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
90.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
91.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
94.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
95. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
96.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
97.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
98.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100

99.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
100. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
101. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
102.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
103.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFUL, le Kram, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
50	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
53	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
54	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis

55	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
57	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
59	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
61	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
63	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
68	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
69	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
73	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
74	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
77	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
78	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
79	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis

83	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
86	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
91	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
92	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
93	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
94	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
96	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
97	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
98	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
99	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
102	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
104	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
105	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
109	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
111	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
113	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

114	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
115	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
116	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
117	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
119	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
120	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
121	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
122	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DE SOCIETES

ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS

**SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE
-SFBT-**

Siège social : 5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-

La Société de Fabrication des boissons de Tunisie -SFBT- publie, ci-dessous, ses états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 24 avril 2024. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr Mohamed Lassaad BORJI (Les Commissaires aux Comptes Associés MTBF) et Mr Ali LAHMAR (Cabinet d'Audit et de Consultants).

Bilan
(En dinar Tunisien)

ACTIFS	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	5 089 693,203	5 035 093,203
Moins : Amortissements	2	-4 643 195,738	-4 165 522,738
		446 497,465	869 570,465
Immobilisations corporelles	3	568 213 028,825	547 060 961,059
Moins : Amortissements	4	-319 271 563,878	-293 573 827,811
Moins : Provisions	5	-1 052 735,810	-1 052 735,810
		247 888 729,137	252 434 397,438
Immobilisations financières	6	307 328 132,540	307 016 830,724
Moins : Provisions	7	-14 678 353,763	-28 371 595,667
		292 649 778,777	278 645 235,057
<u>Total des actifs immobilisés</u>		<u>540 985 005,379</u>	<u>531 949 202,960</u>
Autres actifs non courants	8	300 139,062	384 616,078
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>541 285 144,441</u>	<u>532 333 819,038</u>
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	9	136 866 554,115	110 058 913,892
Moins : Provisions	10	-970 118,183	-970 118,183
		135 896 435,932	109 088 795,709
Clients et comptes rattachés	11	159 410 655,129	130 012 197,617
Moins : Provisions	12	-16 225 752,151	-16 394 894,037
		143 184 902,978	113 617 303,580
Autres actifs courants	13	26 448 058,528	24 789 473,025
Moins : Provisions	14	-347 387,000	-347 387,000
		26 100 671,528	24 442 086,025
Placements et autres actifs financiers	15	212 372 988,128	196 758 353,562
Moins : Provisions	16	-350 000,000	-350 000,000
		212 022 988,128	196 408 353,562
Liquidités et équivalents de liquidités	17	113 675 954,912	128 339 854,044
<u>Total des actifs courants</u>		<u>630 880 953,478</u>	<u>571 896 392,920</u>
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>		<u>1 172 166 097,919</u>	<u>1 104 230 211,958</u>

Bilan
(En dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS	Notes	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	18	247 500 000,000	247 500 000,000
Réserves légales	19	24 750 000,000	24 750 000,000
Autres capitaux propres	20	8 708 771,134	8 803 503,134
Compte spécial d'investissement	21	154 489 082,000	154 327 030,000
Résultats reportés	22	211 522 942,793	162 366 982,727
Actions propres	23	-70 504,660	0,000
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>646 900 291,267</u>	<u>597 747 515,861</u>
Résultat net de l'exercice		253 371 667,592	232 305 960,066
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissements		162 052,000	162 052,000
Total des capitaux propres avant affectation		<u>900 434 010,859</u>	<u>830 215 527,927</u>
PASSIFS			
Passifs non courants			
Autres passifs financiers	24	85 973 087,148	78 697 806,298
Provisions	25	24 365 033,500	16 438 986,100
Total des passifs non courants		<u>110 338 120,648</u>	<u>95 136 792,398</u>
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	26	55 884 771,148	70 780 792,204
Autres passifs courants	27	105 507 338,894	107 574 369,533
Concours bancaires et autres passifs financiers	28	1 856,370	522 729,896
Total des passifs courants		<u>161 393 966,412</u>	<u>178 877 891,633</u>
TOTAL DES PASSIFS		<u>271 732 087,060</u>	<u>274 014 684,031</u>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		<u>1 172 166 097,919</u>	<u>1 104 230 211,958</u>

Etat de résultat
(En dinar Tunisien)
Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	29	826 865 407,803	813 129 202,699
Autres produits d'exploitation	30	6 782 702,863	8 011 535,019
Production immobilisée	31	28 975,000	0,000
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		833 677 085,666	821 140 737,718
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	32	-16 031 781,621	-1 249 470,839
Achats de marchandises consommés	33	77 915 624,606	75 450 628,751
Achats d'approvisionnements consommés	34	442 519 210,453	423 738 385,005
Charges de personnel	35	42 825 710,545	39 091 075,582
Dotations aux amortissements et aux provisions	36	39 390 920,985	39 859 218,302
Autres charges d'exploitation	37	49 412 144,784	51 306 989,241
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		636 031 829,752	628 196 826,042
RESULTAT D'EXPLOITATION		197 645 255,914	192 943 911,676
Produits et charges financiers nets	38	1 553 082,602	-5 237 760,397
Produits des placements	39	92 280 998,352	83 668 549,057
Autres gains ordinaires	40	788 100,266	1 384 167,586
Autres pertes ordinaires	41	-81 793,202	-429 496,036
Résultat des activités ordinaires avant réinvestissements et impôt		292 185 643,932	272 329 371,886
Impôt sur les sociétés	42	-32 209 936,950	-33 217 799,850
Contribution Sociale de Solidarité	43	-6 441 987,390	-6 643 559,970
Résultat des activités ordinaires après impôt		253 533 719,592	232 468 012,066
Résultat net de l'exercice		253 371 667,592	232 305 960,066
Résultat affecté dans un compte spécial d'investissements		162 052,000	162 052,000
Résultat des activités ordinaires après impôt		253 533 719,592	232 468 012,066
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		253 533 719,592	232 468 012,066

Etat de flux de trésorerie

(En dinar Tunisien)

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Désignations	31/12/2023	31/12/2022
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Résultat de l'exercice	253 533 719,592	232 468 012,066
Ajustements, Amortissements et Provisions	42 870 555,193	42 564 871,702
Ajustements casses bouteilles	3 439 528,996	2 868 406,527
Ajustements pour reprise sur provisions	-6 919 163,204	-80 077,573
Variation des Stocks	-26 807 640,223	-23 211 813,240
Variation des Créances	-22 123 176,662	-4 394 864,697
Variation des Autres actifs	-2 474 826,639	17 677 678,688
Variations Fournisseurs et autres dettes	-17 315 574,607	22 373 976,055
Ajustements Plus ou moins-value sur cession	-2 621 785,070	-137 213,052
Ajustements Encaissement dividendes	-69 807 313,720	-68 569 907,976
Ajustements Quotes-parts des subventions d'investissements dans le résultat	-94 732,000	-94 732,000
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	-20 429,722	-84 895,755 (*)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	151 659 161,934	221 379 440,745
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-26 918 424,719	-40 336 303,556
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	458 244,849	287 602,694
Encaissements Dividendes et autres distributions	69 807 313,720	68 569 907,976
Décassements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-15 374 924,618	-4 572 182,000
Décassements affectés à l'acquisition d'actions propres	-70 504,660	0,000
Encaissements affectés à la cession d'immobilisations financières	4 687 789,820	0,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	32 589 494,392	23 949 025,114
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Décassements Dividendes et autres distributions	-182 797 477,088	-178 068 754,561
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-182 797 477,088	-178 068 754,561
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	20 429,722	84 895,755 (*)
Variation de trésorerie	<u>1 471 608,960</u>	<u>67 344 607,053</u>
Trésorerie au début de l'exercice	<u>324 575 477,710</u>	<u>257 230 870,657</u>
Trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>326 047 086,670</u>	<u>324 575 477,710</u>

(*) Pour une meilleure lecture de l'état de flux de trésorerie au 31/12/2022, l'Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents liquidités a été mise en évidence et ce pour le besoin de la comparabilité.

LA SOCIETE DE FABRICATION DES BOISSONS DE TUNISIE

Notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2023

I – PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination sociale	Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
Forme Juridique	Société Anonyme
Date de création	3 juin 1925
Capital social	247.500.000 dinars
Nombre de titres	247.500.000 actions
Date de clôture	31 décembre
Siège social	05 Boulevard Maître Med El Béji Caïd Essebsi - Centre Urbain Nord - 1082 TUNIS
Secteur d'activité	Bières, boissons gazeuses et autres
Identifiant unique RNE	0001985G

Elle exploite actuellement :

- Une usine pour la fabrication de la bière,
- Trois usines pour la fabrication de boissons gazeuses,
- Le Café de Paris à Tunis,
- Un dépôt à Bizerte.

En outre, elle sous-traite la fabrication des boissons gazeuses en PET chez la SNB et la SLD, en boîtes chez la SNB et la mise en boîtes de la bière chez la SEABG.

Aussi, la SFBT a un patrimoine immobilier destiné à la location.

Le capital social est réparti entre les actionnaires comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Pourcentage
- Brasseries et Glacières Internationales	122.319.573	49,42%
- Maghreb Investissement	33.675.033	13,61%
- Partner Investment S. A	25.110.180	10,14%
- S.T.A.R.	12.375.015	5,00%
- Autres actionnaires	54.020.199	21,83%
Total	247.500.000	100,00%

II – PRINCIPES ET SYSTEME COMPTABLES

II-1 - PRINCIPES ET CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers sont tenus et présentés conformément aux dispositions :

- De la loi 96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises,
- Du décret 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité,
- Et des arrêtés du ministère des finances portant approbation des normes comptables.

Ils ont été élaborés en respect de la norme comptable générale N° 01 du système comptable des entreprises ainsi que des hypothèses et conventions prévues par le cadre conceptuel, à savoir :

- *L'hypothèse de la continuité de l'exploitation ;*
- *L'hypothèse de la comptabilité d'engagement ;*
- *La convention de l'entité ;*
- *La convention de l'unité monétaire ;*
- *La convention de la périodicité ;*
- *La convention du coût historique ;*
- *La convention de réalisation de revenu ;*
- *La convention de rattachement des charges aux produits ;*
- *La convention de l'objectivité ;*
- *La convention de la permanence des méthodes ;*
- *La convention de l'information complète ;*
- *La convention de prudence ;*
- *La convention de l'importance relative ;*
- *La convention de la prééminence du fond sur la forme.*

Aucune dérogation n'a été apportée aux méthodes comptables sus mentionnées.

Les états financiers, pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre, ont été arrêtés selon les mêmes principes et méthodes comptables utilisés pour l'établissement des états financiers clos au 31 décembre 2022 et qui se résument comme suit :

II-2 - LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les dépenses liées à l'acquisition de logiciels, de brevets, marques et licences sont immobilisées et amorties sur une période de 3 ans. La valeur comptable nette de chaque immobilisation incorporelle est revue annuellement et ajustée en cas de dépréciation durable le cas échéant.

Les immobilisations corporelles de la société sont enregistrées dans le patrimoine à la date de leur acquisition pour leur prix de revient hors taxes, à l'exception des emballages (bouteilles, casiers, palettes, fûts et intercalaires) qui sont comptabilisés en TTC.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés en charge de l'exercice.

Les terrains ne sont pas amortis et sont supposés avoir une durée de vie infinie.

Toutes les immobilisations corporelles sont valorisées au coût historique diminué de l'amortissement.

Lorsque la valeur comptable d'une immobilisation est supérieure à l'estimation de son montant recouvrable estimé, elle est ramenée à son montant recouvrable par le biais d'une dépréciation.

Les gains et les pertes dégagés lors de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés par référence à leur valeur comptable.

L'amortissement est calculé sur une base linéaire tenant compte de la durée de vie estimée de chaque bien immobilisé, conformément à la réglementation fiscale en vigueur.

Les taux d'amortissements sont :

- Logiciels	33,33%
- Constructions et aménagements des constructions	5%
- Installations techniques matériels et outillages industriels	10%
- Installations techniques matériels et outillages industriels Brasserie	15%
- Matériel de transport et de manutention	20%
- Mobilier et matériel de bureaux	10%
- Matériel informatique	15%
- Agencements, aménagements et installations	10 %
- Emballages commerciaux durables (casiers, fûts et palettes)	10 % et 20%

Il est à signaler que :

- *L'amortissement des bouteilles est constaté pour le montant de la casse annuelle.*
- *L'amortissement des acquisitions de l'exercice est calculé en respectant la règle du prorata temporis.*
- *La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par la direction à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.*
- *La société procède à l'amortissement accéléré des installations techniques matériels et outillages industriels brasserie en multipliant par 1,5 le taux d'amortissement linéaire de 10%. Ce mode, admis fiscalement (article 12 du code de l'IRPP & de l'IS), est motivé par le fait que le matériel concerné fonctionne à 2 équipes.*

II-3 - LES STOCKS

Les stocks sont gérés et comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent et sont valorisés comme suit :

- *Les matières premières, les matières consommables et les emballages perdus ou non récupérables selon la méthode du coût moyen pondéré calculé en fonction de leur coût d'achat hors taxes récupérable majoré par les frais accessoires d'achats.*
- *Les marchandises revendues à l'état à leur prix d'achat auprès des filiales hors T.V.A. et droit de consommation,*
- *Les pièces de rechange sont évaluées au coût moyen pondéré ;*

Une provision est constatée sur les pièces de rechange obsolètes et ce, après la confirmation de la direction technique. En cas de dépréciation irréversible, un état détaillé des stocks concernés doit être approuvé par la direction générale et la direction technique. Il fera l'objet d'un procès-verbal de destruction/ mise en rebut dûment établi par un huissier notaire. Sur la base dudit procès-verbal, la perte pour dépréciation est comptabilisée.

- *Les produits finis à leur coût de production hors taxes qui inclut le coût des matières premières, le coût de la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les frais généraux de production correspondants, mais exclut les charges d'intérêts*
- *Les emballages récupérables non identifiables sont gérés en quantité en corrélation avec les stocks de produits finis. Ils sont comptabilisés en immobilisations corporelles sous la rubrique « Emballages commerciaux durables » par leurs coûts d'achats TTC et sous la rubrique « Clients, emballages consignés » par le prix de consignation lors des opérations de consignations aux clients.*

II-4 – LES PLACEMENTS

La société opte pour le classement de ses placements conformément à la norme comptable « N°7 Placements ».

Un placement à long terme est un placement détenu dans l'intention de le conserver durablement, notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales. Un placement à long terme est également un placement qui n'a pas pu être classé parmi les placements à court terme.

Un placement à court terme est un placement que la société n'a pas l'intention de le conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance.

Les titres de placements sont initialement comptabilisés à leur coût d'achat historique. Les frais d'acquisition (commissions d'intermédiaires, honoraires, droits et frais bancaires) sont exclus. Toutefois, les honoraires d'études et de conseils relatifs à l'acquisition de ces placements à long terme sont inclus dans leur coût d'acquisition.

À la date de clôture, ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché (le cours moyen boursier du mois de décembre), l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à la S.F.B.T.). Les moins-values (dépréciation durable) par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation. Les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat net de l'exercice.

Les augmentations et les diminutions de la valeur comptable des titres de transaction classés à court terme sont constatées dans le résultat de l'exercice.

Lors de la cession d'un placement, la différence entre les produits nets de la vente et la valeur comptable est constatée dans le résultat de l'exercice.

II-5- LES CREANCES D'EXPLOITATION

Les créances d'exploitation sont comptabilisées à leur valeur de réalisation nette.

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture, le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

II-6- LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

II-7- LES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

- *Provisions pour litiges : Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement.*
- *Provisions pour indemnités de départ à la retraite : Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculé selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.*

II-8- LES REVENUS

Les revenus de ventes de marchandises revendues en l'état et de produits finis fabriqués sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies :

- *Le transfert à l'acheteur des principaux risques et avantages inhérents à la propriété,*
- *Le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable,*
- *Il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.*
- *Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir.*
- *Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société et des taxes collectées pour le compte de l'Etat (TVA et Droit de consommation).*

Les revenus relatifs aux diverses prestations de service rendus aux filiales (assistance administrative et technique et redevances d'utilisation des marques propriétés de la SFBT) sont facturés en fonction des taux fixés par la SFBT et appliqués aux chiffres d'affaires des dites filiales. Les critères de facturations sont consignés dans des conventions avec les filiales.

Les revenus de loyer relatifs au patrimoine immobilier sont matérialisés par des contrats de location. Le revenu du café de Paris est constitué de la consommation sur place (boissons et alimentations).

II-9- LES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations comptables et les états financiers qui en découlent sont libellés en dinar tunisien.

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par la société sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et pertes provenant du règlement de ces transactions et de la conversion des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères au cours du 31 décembre sont portées en résultat de l'exercice.

II-10- LE TABLEAU DE PASSAGE DES CHARGES PAR NATURE AUX CHARGES PAR DESTINATION

La SFBT utilise la méthode autorisée pour la présentation de son état de résultat. Le paragraphe 52 de la Norme Comptable NC 01 stipule que : « Au cas où une entreprise utilise la méthode autorisée, elle est encouragée à publier dans ses notes une répartition de ses charges par destination. Pour ce faire, elle peut utiliser le modèle figurant à l'annexe 7. Cette opération vise à permettre aux entreprises de s'adapter à la présentation par destination ». Cette présentation étant facultative, la SFBT ne publie pas cette note.

III - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Note N°1-5 : les immobilisations incorporelles et corporelles :

Les immobilisations totalisent un solde net de 248 335 226,602 DT au 31 décembre 2023 contre 253 303 967,903 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Les immobilisations incorporelles totalisent un solde net de 446 497,465 DT au 31 décembre 2023 contre 869 570,465 DT au 31 décembre 2022

Les immobilisations corporelles totalisent un solde net de 247 888 729,137 DT au 31 décembre 2023 contre 252 434 397,438 DT au 31 décembre 2022

Notes	Immobilisations	VALEUR BRUTE					AMORTISSEMENTS & PROVISIONS							
		Solde au 31/12/2022	Acquisitions	Cession et mise en rebut	Transfert & Autres	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Dotation exercice	Cession & Régul	Solde 31/12/2023	Provisions 31/12/2022	Provisions 31/12/2023	VCN au 31/12/2022	VCN au 31/12/2023
Note N°1-2: Immobilisations incorporelles														
1.1	Logiciels	4 981 250,723	54 600,000	0,000	25 300,000	5 061 150,723	-4 165 522,738	-477 673,000	0,000	-4 643 195,738	0,000	0,000	815 727,985	417 954,985
1.2	Fonds de commerce et droits aux bails	12 940,980	0,000	0,000	0,000	12 940,980	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	12 940,980	12 940,980
1.3	Immobilisations incorporelles encours	40 901,500	0,000	0,000	-25 300,000	15 601,500	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	40 901,500	15 601,500
	Sous-total (I)	5 035 093,203	54 600,000	0,000	0,000	5 089 693,203	-4 165 522,738	-477 673,000	0,000	-4 643 195,738	0,000	0,000	869 570,465	446 497,465
Note N°3-5: Immobilisations corporelles														
3.1	Terrains	28 389 272,676	0,000	0,000	0,000	28 389 272,676	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	28 389 272,676	28 389 272,676
3.2	Constructions	65 053 660,867	3 424 450,350	0,000	413 607,924	68 891 719,141	-31 408 723,107	-2 850 328,274	0,000	-34 259 051,381	0,000	0,000	33 644 937,760	34 632 667,760
3.3	Installations techniques matériel & outillages d'exploitation	59 072 734,254	442 828,129	-212 744,752	456 395,455	59 759 213,086	-36 823 620,319	-4 120 401,584	212 744,752	-40 731 277,151	0,000	0,000	22 249 113,935	19 027 935,935
3.4	Installations techniques matériel & outill. industriels Brasseries	152 040 028,183	140 341,088	0,000	4 419 370,544	156 599 739,815	-115 236 185,711	-11 806 617,805	0,000	-127 042 803,516	0,000	0,000	36 803 842,472	29 556 936,299
3.5	Matériel de transport et de manutention	15 452 698,804	2 939 623,925	-669 139,928	0,000	17 723 182,801	-14 269 453,857	-834 537,925	652 566,928	-14 451 424,854	0,000	0,000	1 183 244,947	3 271 757,947
3.6	Installation générale	53 508 359,544	715 719,498	-34 167,700	5 764 449,047	59 954 360,389	-35 133 664,908	-3 615 146,505	34 167,700	-38 714 643,713	0,000	0,000	18 374 694,636	21 239 716,676
3.7	Agencement-Aménagement Divers	18 207 552,335	484 392,229	-41 858,849	9 756,000	18 659 841,715	-14 580 373,864	-867 256,652	41 858,849	-15 405 771,667	0,000	0,000	3 627 178,471	3 254 070,048
3.8	Matériel informatique	3 099 212,787	305 652,767	0,000	0,000	3 404 865,554	-2 110 508,049	-214 980,767	0,000	-2 325 488,816	0,000	0,000	988 704,738	1 079 376,738
3.9	Mobilier et matériel de bureau	1 425 766,340	51 427,847	0,000	0,000	1 477 194,187	-1 176 950,703	-49 097,797	0,000	-1 226 048,500	0,000	0,000	248 815,637	251 145,687
3.10	Emballages (palettes en bois)	7 253 543,552	176 888,904	-289 894,271	0,000	7 140 538,185	-6 570 472,626	-220 334,675	282 984,042	-6 507 823,259	0,000	0,000	683 070,926	632 714,926
3.11	Emballages (bouteilles)	79 926 354,623	11 407 088,005	-3 404 602,952	0,000	87 928 839,676	-244 313,523	0,000	0,000	-244 313,523	-1 052 735,810	-1 052 735,810	78 629 305,290	86 631 790,343
3.12	Autres Emballages (casiers, fûts, palettes autres qu'en bois...)	51 718 866,104	4 241 424,055	-927 276,701	0,000	55 033 013,458	-36 019 561,144	-3 138 111,491	794 755,137	-38 362 917,498	0,000	0,000	15 699 304,960	16 670 095,960
3.13	Immobilisations corporelles encours	11 164 343,140	2 933 134,072	-138 982,032	-11 063 578,970	2 894 916,320	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	11 164 343,140	2 894 916,320
3.14	Avances et acomptes des immobilisations corporelles	748 567,850	332 299,316		-724 535,344	356 331,822	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	748 567,850	356 331,822
	Sous-total (II)	547 060 961,059	27 595 270,185	-5 718 667,185	-724 535,344	568 213 028,825	-293 573 827,811	-27 716 813,475	2 019 077,408	-319 271 563,878	-1 052 735,810	-1 052 735,810	252 434 397,438	247 888 729,137
	Total (I+II)	552 096 054,262	27 649 870,185	-5 718 667,185	-724 535,344	573 302 722,028	-297 739 350,549	-28 194 486,475	2 019 077,408	-323 914 759,616	-1 052 735,810	-1 052 735,810	253 303 967,903	248 335 226,602

1.1 Logiciels

Il s'agit d'acquisition des logiciels informatiques pour 79 900,000 dinars dont 25 300,000 dinars ont été reclassés des immobilisations incorporelles encours acquis en 2022.

3.2 Constructions

Il s'agit essentiellement des travaux de construction au niveau de l'usine de Bab-Saadoun et de Stumétal pour 3 838 058,274 dinars dont 413 607,924 dinars ont été reclassés du compte immobilisations encours de l'exercice 2022.

3.3-3.4-3.6 Installations techniques matériels, outillages d'exploitation et installations générales

Le montant global des investissements s'élève à 11 939 103,761 dinars dont 10 640 215,046 dinars ont été reclassés du compte immobilisations corporelles encours de l'exercice 2022. Il s'agit essentiellement du projet des refroidisseurs adiabatiques pour 5 752 119,047 dinars et l'unité de séchage de levure pour 4 419 370,544 dinars au niveau de l'usine de Bab-Saadoun.

Les cessions se sont élevées à 246 912,452 dinars.

3.5 Matériels de transport et de manutention

Les acquisitions de l'année se sont élevées à 2 939 623,925 dinars et les cessions à 669 139,928 dinars.

3.7 Agencement et aménagement divers

Les installations et aménagements de l'année se sont élevés à 494 148,229 dinars dont le reclassement 2022 pour 9 756,000 dinars.

Les cessions se sont élevées à 41 858,849 dinars.

3.8-3.9 Mobilier, matériel de bureau et matériel informatique

Les acquisitions en matériel informatique et bureaux ont totalisé 357 080,614 dinars.

3.10-3.11-3.12 Emballages commerciaux durables

a) Acquisitions :

Les acquisitions de l'année se sont élevées à 15 825 400,964 dinars.

b) Casse bouteilles destruction des casiers et autres emballages :

La constatation de la casse de bouteilles de l'année pour 3 404 602,952 dinars ;

La reprise de la valeur des casiers détruits et totalement amortis pour 688 787,839 dinars ;

La constatation de la casse des palettes pour 289 894,271 dinars ;

La constatation de la casse des intercalaires pour 140 893,342 dinars ;

La cession des intercalaires pour 97 595,520 dinars ;

Il est à noter que la provision pour casses bouteilles est de 1 052 735,810 dinars.

1.3-3.13-3.14 Immobilisations corporelles encours et incorporelles encours

Le montant global des immobilisations incorporelles et corporelles en cours au 31 décembre 2023 s'élève à 3 266 849,642 dinars détaillé comme suit :

**logiciels encours pour 15 601,500 dinars ;*

**constructions en cours pour 119 178,522 dinars ;*

**matériels en cours pour 2 775 737,798 dinars ;*

Il s'agit principalement de l'achat de refroidisseurs adiabatiques pour 1 973 285,123 dinars au niveau de l'usine de Mahdia.

**Avances et acomptes aux fournisseurs d'immobilisations pour 356 331,822 dinars.*

Note N°6-7: Immobilisations financières

Les immobilisations financières totalisent au 31 décembre 2023 un solde net de 292 649 778,777 DT contre 278 645 235,057 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023			Solde au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Titres de participations consolidables	300 878 888,037	-14 019 900,000	286 858 988,037	298 196 375,323	-27 713 141,904	270 483 233,419
Titres de participations non consolidables	1 576 457,000	-658 453,763	918 003,237	4 848 386,050	-658 453,763	4 189 932,287
Prêt aux personnels à LT	4 311 242,097	0,000	4 311 242,097	3 447 809,979	0,000	3 447 809,979
Dépôts et cautionnements	561 545,406	0,000	561 545,406	524 259,372	0,000	524 259,372
Total	307 328 132,540	-14 678 353,763	292 649 778,777	307 016 830,724	-28 371 595,667	278 645 235,057

Etat des titres de participation consolidables non cotés au 31/12/2023

Désignation	Valeurs Au 31/12/2022	Acquisition en 2023	Augmentation capital	Cession 2023	Réduction de valeur	Reclassement 2023	Valeurs Au 31/12/2023	Titres Emis	Provisions	Valeur nette Au 31/12/2023	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
											Nombre	%
SOSTEM	141 934 948,934						141 934 948,934	26 930 000		141 934 948,934	26 920 481	99,96%
S.O.T.E.V	27 689,006						27 689,006	21 900		27 689,006	19 403	88,60%
S.G.B.L.A	19 009 924,423	319 381,468					19 329 305,891	495 500		19 329 305,891	295 753	59,69%
S.T.B.O	12 292 835,800						12 292 835,800	1 664 000		12 292 835,800	1 408 335	84,64%
S.T.B.N	13 693 241,904				-13 693 241,904		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,00%
Ste la Préforme	8 677 046,000						8 677 046,000	122 005		8 677 046,000	81 203	66,56%
S.E.A.B.G	7 662 240,258						7 662 240,258	8 097 500		7 662 240,258	5 273 777	65,13%
SMVDA	19 214 900,000						19 214 900,000	420 000	9 149 900,000	10 065 000,000	192 149	45,75%
S.T.B.G	11 535 581,255	124 930,000					11 660 511,255	866 667		11 660 511,255	489 645	56,50%
S.I.T	100 000,000						100 000,000	2 000		100 000,000	1 000	50,00%
SOTUCOLAIT	500 000,000						500 000,000	40 000	500 000,000	0,000	5 000	12,50%
SNB	3 774 000,000		933 900,000				4 707 900,000	160 200		4 707 900,000	49 866	31,13%
S.B.T	893 162,000		162 052,000				1 055 214,000	16 350 000		1 055 214,000	2 604 333	15,93%
S.I.M.C.O	0,000					999 400,000	999 400,000	10 000		999 400,000	9 994	99,94%
STC	0,000		720,000			1 430,000	2 150,000	980 000		2 150,000	266	0,03%
SINDT	291 471,993						291 471,993	15 000		291 471,993	1 050	7,00%
ERRAFAHA	990 000,000						990 000,000	10 000		990 000,000	9 900	99,00%
SFBT DIST	194 400,000						194 400,000	10 000		194 400,000	7 776	77,76%
STDM	2 295 300,000						2 295 300,000	110 000		2 295 300,000	22 953	20,87%
SLD	8 068 412,146						8 068 412,146	698 500	4 370 000,000	3 698 412,146	64 140	9,18%
TOTAL	251 155 153,719	444 311,468	1 096 672,000	0,000	-13 693 241,904	1 000 830,000	240 003 725,283		14 019 900,000	225 983 825,283	37 457 023	

Etat des titres de participation consolidables cotés au 31/12/2023

Désignation	Valeurs	Acquisition	Augmen- tation	Cession	Diminution	Reclassement	Valeurs	Titres	Provisions	Valeur nette	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
	Au 31/12/2022	en 2023	capital	2023	2023	2023	Au 31/12/2023	Emis		Au 31/12/2023	Nombre	%
S.P.D.I.T	47 041 221,604	13 833 941,150					60 875 162,754	28 000 000		60 875 162,754	24 830 522	88,68 %
TOTAL	47 041 221,604	13 833 941,150	0,000	0,000			60 875 162,754		0,000	60 875 162,754	24 830 522	

Etat des titres de participation non consolidables non cotés au 31/12/2023

Désignation	Valeurs	Acquisition	Augmen- tation	Cession	Diminution	Reclassement	Valeurs	Titres	Provisions	Valeur nette	Nombre de Titres appartenant à S.F.B.T	
	Au 31/12/2022	en 2023	capital	2023	2023	2023	Au 31/12/2023	Emis		Au 31/12/2023	Nombre	%
SIPA	100,000						100,000	75 500		100,000	1	0,001 %
STE Italie	94 325,000						94 325,000	94 325	94 325,000	0,000	94 325	100,0 0%
SFBT SCES I I	99 900,000						99 900,000	1 000		99 900,000	999	99,90 %
Ste Pole Nord	45 030,000						45 030,000	4 222		45 030,000	790	18,71 %
Ste Baraka	1 562,000						1 562,000	2 167		1 562,000	22	1,02%
S.C.I la SIESTA	23 800,000						23 800,000	18 990	23 800,000	0,000	2 380	12,53 %
S.T.B.C	20 000,000						20 000,000	217 160		20 000,000	17 374	8,00%
SEPTH	500 000,000						500 000,000	792 000	500 000,000	0,000	50 000	6,31%
S.P.R.T.B	87 500,000						87 500,000	18 550		87 500,000	875	4,72%
S.I.M.C.O	999 400,000					-999 400,000	0,000	0		0,000	0	0,00%
STC	1 430,000					-1 430,000	0,000	0		0,000	0	0,00%
SOPRAT	100 828,500						100 828,500	150 000		100 828,500	9 954	6,64%
C.I.A.T	359 030,000						359 030,000	1 400 000		359 030,000	45 695	3,26%
SOTIEC	10 000,000						10 000,000	70 000	10 000,000	0,000	2 000	2,86%
S.T.Center	160 000,000						160 000,000	100 000		160 000,000	1 600	1,60%
S.E.D.A.T	7 040,000						7 040,000	10 150	7 040,000	0,000	70	0,69%
S.F.I.T	6 400,000						6 400,000	200 000	6 400,000	0,000	200	0,10%
O.I.T	75,000						75,000	240 000	75,000	0,000	50	0,02%
B.T.S	20 000,000						20 000,000	6 000 000		20 000,000	2 000	0,05%
GIROUX 2	7 260,000						7 260,000	1 475		7 260,000	363	24,61 %
TOTAL	2 543 680,500	0,000	0,000	0,000	0,000	-1 000 830,000	1 542 850,500		641 640,000	901 210,500	228 698	

Etat des titres de participation non consolidables cotés au 31/12/2023

Désignation	Valeurs	Acquisition	Augmen- tation	Cession	Diminu- tion	Reclasse- ment	Valeurs	Titres	Provisions	Valeur nette	Nombre de Titre s appartenant à S.F.B.T	
	Au 31/12/2022	en 2023	capital	2023	2023	2023	31/12/2023	Emis		Au 31/12/2023	Nombre	%
U.I.B	2 271 099,050			-2 271 099,050			0,000	34 560 000		0,000	0	0,00%
S.T.B	33 606,500						33 606,500	155 375 000	16 813,763	16 792,737	4 439	0,003%
TOTAL	2 304 705,550	0,000	0,000	-2 271 099,050			33 606,500		16 813,763	16 792,737	4 439	

Note N°8: Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 300 139,062 DT contre 384 616,078 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Emballage à rendre	300 139,062	384 616,078
Total	300 139,062	384 616,078

Note N°9-10: Stocks

Les stocks totalisent au 31 décembre 2023 un solde net de 135 896 435,932 DT contre 109 088 795,709 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023			Solde au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Stocks de matières premières	28 681 116,926	0,000	28 681 116,926	23 712 764,359	0,000	23 712 764,359
Stocks de matières consommables	2 764 615,226	0,000	2 764 615,226	2 137 530,735	0,000	2 137 530,735
Stocks d'emballages et conditionnements	20 281 603,560	0,000	20 281 603,560	22 940 407,022	0,000	22 940 407,022
Stocks de pièces de rechange	42 049 901,349	-970 118,183	41 079 783,166	34 848 383,534	-970 118,183	33 878 265,351
Stocks de fournitures consommables	3 171 371,810	0,000	3 171 371,810	2 698 475,112	0,000	2 698 475,112
En-cours de production	7 144 743,911	0,000	7 144 743,911	4 749 545,147	0,000	4 749 545,147
Stocks de produits finis	31 892 093,559	0,000	31 892 093,559	18 255 507,702	0,000	18 255 507,702
Stocks de marchandises	881 107,774	0,000	881 107,774	716 300,281	0,000	716 300,281
Total	136 866 554,115	-970 118,183	135 896 435,932	110 058 913,892	-970 118,183	109 088 795,709

Note N°11-12: Clients et comptes rattachés

Les créances clients totalisent au 31 décembre 2023 un solde net de 143 184 902,978 DT contre 113 617 303,580 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Clients ordinaires locaux	51 327 713,267	82 341 559,683
Clients filiales	20 196 918,357	18 670 658,867
Clients étrangers	11 029 807,795	7 583 203,403
Clients, effets à recevoir	55 106 936,062	5 245 569,723
Clients, effets impayés	541 095,208	118,701
Clients, chèques impayés	5 157 296,369	281,949
Clients douteux	16 050 888,071	16 170 805,291
Total brut	159 410 655,129	130 012 197,617
Moins Provisions	-16 225 752,151	-16 394 894,037
Total	143 184 902,978	113 617 303,580

Au cours de l'exercice 2023, il a été :

-Constitué une provision pour créances douteuses pour 133 501,218 dinars,

-Opéré une reprise sur provisions antérieures pour 302 643,104 dinars,

Ainsi, la provision pour créances douteuses est passée de 16 394 894,037 dinars en 2022 à 16 255 752,151 dinars en 2023.

Note N°13-14: Autres actifs courants

Les autres actifs courants totalisent au 31 décembre 2023 un solde net de 26 100 671,528 DT contre 24 442 086,025 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023			Solde au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Créances liées aux participations	347 387,000	-347 387,000	0,000	347 387,000	-347 387,000	0,000
Fournisseurs, avances et acomptes locaux	13 309 792,021	0,000	13 309 792,021	11 359 920,869	0,000	11 359 920,869
Fournisseurs, avances et acomptes étrangers	1 091 647,929	0,000	1 091 647,929	2 021 882,691	0,000	2 021 882,691
Débiteurs divers	11 034 879,578	0,000	11 034 879,578	10 327 013,681	0,000	10 327 013,681
Produits à recevoir	642 000,000	0,000	642 000,000	710 916,784	0,000	710 916,784
Obligations cautionnées	22 352,000	0,000	22 352,000	22 352,000	0,000	22 352,000
Total	26 448 058,528	-347 387,000	26 100 671,528	24 789 473,025	-347 387,000	24 442 086,025

Note N°15-16 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers totalisent au 31 décembre 2023 un solde net de 212 022 988,128 DT contre 196 408 353,562 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023			Solde au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Billets de trésorerie à plus de trois mois	464 000,000	-350 000,000	114 000,000	464 000,000	-350 000,000	114 000,000
Titres de placement OPCVM	1 908 988,128	0,000	1 908 988,128	1 294 353,562	0,000	1 294 353,562
Placements bancaires	210 000 000,000	0,000	210 000 000,000	195 000 000,000	0,000	195 000 000,000
Total	212 372 988,128	-350 000,000	212 022 988,128	196 758 353,562	-350 000,000	196 408 353,562

Note N°17 : Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 113 675 954,912 DT contre 128 339 854,044 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023			Solde au 31/12/2022		
	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette	Valeur brute	Provisions	Valeur comptable nette
Valeurs à l'encaissement	1 375 655,799	0,000	1 375 655,799	0,000	0,000	0,000
Billets de trésorerie échéances à moins de trois mois	27 800 000,000	0,000	27 800 000,000	23 800 000,000	0,000	23 800 000,000
Banques	83 923 375,119	0,000	83 923 375,119	104 060 356,661	0,000	104 060 356,661
Caisses	311 694,323	0,000	311 694,323	214 146,712	0,000	214 146,712
Compte courant postal	265 229,671	0,000	265 229,671	265 350,671	0,000	265 350,671
Total	113 675 954,912	0,000	113 675 954,912	128 339 854,044	0,000	128 339 854,044

Note N°18-23 : Capitaux propres

Les capitaux propres totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 646 900 291,267 DT contre 597 747 515,861 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022	Variations
Capital social	247 500 000,000	247 500 000,000	0,000
Réserves légales	24 750 000,000	24 750 000,000	0,000
Réserves spéciales de réévaluation	8 708 771,134	8 708 771,134	0,000
Compte spécial d'investissement	154 489 082,000	154 327 030,000	162 052,000
Résultats reportés	211 522 942,793	162 366 982,727	49 155 960,066
Subventions d'investissement	0,000	94 732,000	-94 732,000
Actions propres	-70 504,660	0,000	-70 504,660
Total	646 900 291,267	597 747 515,861	49 152 775,406

L'évolution de **49 152 775,406** dinars provient de :

L'affectation partielle du bénéfice de l'exercice 2022 conformément à la deuxième résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2023, à savoir :

- Résultats reportés : Reprise de 162 366 982,727 dinars de 2021 et affectation de 211 522 942,793 dinars en 2022.

- Compte spécial d'investissement pour 162 052,000 dinars.

- La constatation de la dotation d'amortissement de la subvention d'investissement pour 94 732,000 dinars.

- Le rachat des actions propres à la SFBT pour 70 504,660 dinars et ce, conformément à la 12ème résolution de l'AGO du 16 mai 2023

Suite à l'affectation du résultat de l'exercice 2022 conformément aux résolutions de l'AGO du 16 mai 2023, Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

	Solde au 31/12/2022	Résultats	Compte spécial d'investissement	Augmentation du capital social//Subvent	Actions propres*	Distribution des dividendes	Solde au 31/12/2023
Capital social	247 500 000,000						247 500 000,000
Réserves légales	24 750 000,000						24 750 000,000
Subvention d'investissement	2 538 691,000						2 538 691,000
Amort. Subvention d'investissement	-2 443 959,000			-94 732,000			-2 538 691,000
Compte spécial d'investissement	154 327 030,000		162 052,000				154 489 082,000
Réserve spéciale de réévaluation	8 708 771,134						8 708 771,134
Résultats reportés	162 366 982,727	232 468 012,066	-162 052,000			-183 150 000,000	211 522 942,793
Actions propres*					-70 504,660		-70 504,660
Total Capitaux propres	597 747 515,861	232 468 012,066	0,000	-94 732,000	-70 504,660	-183 150 000,000	646 900 291,267

*** Actions propres**

Le nombre d'actions rachetées par la SFBT en vue de régulariser le cours boursier s'élève au 31 décembre 2023 à 5 000 actions. Le coût d'acquisition de ces actions s'élève à 70 504,660 dinars. La valeur boursière de ces titres au 31/12/2023 s'élève à 62 250,000 dinars.

Compte spécial d'investissement :

En vue de bénéficier de l'exonération fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés, la SFBT procède à la création de projets (filiales) ou à la participation à l'augmentation au capital des sociétés qui projettent des extensions de leur activité. Ces projets bénéficient d'avantages fiscaux suivant le lieu d'implantation. Conformément à la législation fiscale en vigueur, les souscriptions en exonération d'impôt sur les sociétés sont logées dans le poste « COMPTE SPECIAL D'INVESTISSEMENT » durant la période prévue par la législation fiscale en la matière.

Le solde au 31/12/2023 s'élève à 154 489 082,000 dinars, à savoir :

- Réinvestissements réalisés en 2011	5 837 225,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2012.....	24 816 815,000 dinars
- Augmentation du capital en 2013.....	-4 000 000,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2013	29 306 875,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2014.....	26 684 695,000 dinars
- Augmentation du capital en 2015.....	-11 500 000,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2015.....	23 000 200,000 dinars
- Augmentation du capital en 2016.....	-13 650 000,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2016	25 106 240,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2017	11 349 140,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2018	26 379 050,000 dinars
- Reclassement réinvestissements réalisés en 2012 (cession en 2015)	-1 620 000,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2019.....	12 616 790,000 dinars
- Réinvestissements réalisés en 2022.....	162 052,000 dinars

Résultat par action :

Le résultat par action (gain) est de 1,024 dinar au titre de l'exercice 2023 contre 0,939 dinar au titre de l'exercice 2022, calculés comme suit :

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net	253 533 719,592	232 468 012,066
Nombre d'actions	247 500 000	247 500 000
Résultat par action	1,024	0,939

Note N°24 : Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 85 973 087,148 DT contre 78 697 806,298 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Clients Emballages consignés	85 973 087,148	78 697 806,298
Total	85 973 087,148	78 697 806,298

Il s'agit des casiers, des bouteilles, des fûts, des palettes et des intercalaires en plastique consignés chez la clientèle.

Note N°25 : Provisions

Les provisions totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 24 365 033,500 DT contre 16 438 986,100 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Provisions pour risques et charges	22 531 293,500	14 772 823,100
Provisions pour indemnités départs à la retraite	1 833 740,000	1 666 163,000
Total	24 365 033,500	16 438 986,100

Note n° 26 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 55 884 771,148 DT contre 70 780 792,204 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Fournisseurs d'exploitation locaux	7 988 703,162	8 201 527,858
Fournisseurs d'exploitation étrangers	5 100 065,402	12 467 288,334
Fournisseurs d'exploitation, effets à payer	20 084 406,375	15 383 085,205
Fournisseurs, filiales	17 286 630,235	28 324 169,102
Fournisseurs locaux, factures non parvenues	5 398 100,611	6 404 721,705
Fournisseurs intermédiaires en bourse	26 865,363	0,000
Total	55 884 771,148	70 780 792,204

Note n° 27 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 105 507 338,894 DT contre 107 574 369,533 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Clients créditeurs	3 737 579,693	4 222 984,370
Personnels-rémunérations dues	298 227,177	279 173,427
Personnels - dépôts et cagnottes	264 873,080	214 482,437
Etat- Retenues à la source	7 152 141,030	1 667 309,250
Etat - Impôts sur les sociétés à payer (1)	1 658 868,684	3 272 857,631
Etat - TVA à payer	13 085 135,502	13 129 222,230
Etat - Droit de consommations à payer	39 382 666,370	46 434 477,871
Etat - Autres impôts et taxes à payer	1 053 634,189	1 402 315,305
Dividendes et rémunérations des administrateurs à payer	3 218 711,987	2 491 189,075
CNSS, organismes sociaux	3 334 511,941	2 818 422,358
Créditeurs divers	140 476,920	140 476,920
Charges à payer (2)	25 123 654,853	20 582 080,096
Produits constatés d'avance	614 870,078	4 275 818,593
Etat-Contribution Sociale de solidarité	6 441 987,390	6 643 559,970
Total	105 507 338,894	107 574 369,533

(1) Le solde de 1 658 868,684 dinars représente l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2023 pour 32 209 936,950 dinars diminué des acomptes provisionnels pour 10 799 634,149 dinars et des retenues à la source pour 19 751 434,117 dinars.

(2) Les charges restantes dues à la clôture de l'exercice 2023 sont composées :

- Des congés à payer et des primes de fin d'année pour 18 109 879,243 dinars.
- D'autres charges d'exploitation pour 7 013 775,610 dinars.

Note N°28 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 1 856,370 DT contre 522 729,896 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Banques créditrices	1 856,370	522 729,896
Total	1 856,370	522 729,896

Note N°29 : Revenus

Les revenus totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 826 865 407,803 DT contre 813 129 202,699 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Ventes de marchandises revendues en l'état	79 371 399,209	76 959 831,599
Ventes des produits fabriqués	726 579 080,268	711 768 424,211
Ventes de produits résiduels et emballages	2 515 356,533	1 786 296,289
Ventes articles des stocks	15 883 316,411	18 789 332,681
Produits des activités annexes	5 395 223,405	6 497 289,383
Rabais, remises et ristournes accordés	-2 878 968,023	-2 671 971,464
Total	826 865 407,803	813 129 202,699

Note N°30 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 6 782 702,863 DT contre 8 011 535,019 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Redevances pour concessions brevets, licences et marques	587 018,578	408 270,117
Quote-part des subventions d'investissements inscrites au résultat	94 732,000	94 732,000
Subventions d'exploitation	297 433,000	1 063 673,000
Autres produits d'exploitation	4 393 884,281	4 998 787,605
Revenus des immeubles	964 417,356	930 621,046
Produits des activités annexes (café de paris)	445 217,648	515 451,251
Total	6 782 702,863	8 011 535,019

Note N°31: Production immobilisée

La production immobilisée totalise au 31 décembre 2023 un solde de 28 975,000 DT contre un solde nul au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Production immobilisée	28 975,000	0,000
Total	28 975,000	0,000

Note N°32 : Variation des stocks des produits finis et des encours

Les variations des stocks des produits finis et des encours totalisent au 31 décembre 2023 un solde de -16 031 781,621 DT contre -1 249 470,839 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Variation de stock de bières	-7 955 308,834	-893 510,908
Variation de stock de boissons gazeuses	-5 681 277,023	1 052 651,457
Variation des stocks des sous-produits	-2 395 195,764	-1 408 611,388
Total	-16 031 781,621	-1 249 470,839

Note N°33: Achats de marchandises consommés

Les achats de marchandises consommés totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 77 915 624,606 DT contre 75 450 628,751 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Achats de bières	20 400,000	9 505,004
Achats de boissons gazeuses	61 075 570,998	57 002 219,617
Achats de Jus	16 934 667,789	18 667 384,502
Achats d'eau minérale	118 823,716	140 487,984
Rabais, remises et ristournes obtenus	-69 030,404	-116 665,532
Variation des stocks café de Paris	0,000	1 655,760
Variation des stocks jus	-153 996,721	-259 331,116
Variation des stocks eaux	-10 810,772	5 372,532
Total	77 915 624,606	75 450 628,751

Note N°34: Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 442 519 210,453 DT contre 423 738 385,005 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Achats de matières premières bière	84 528 380,676	61 188 063,981
Achats sucre et CO2	32 213 404,697	26 936 858,249
Achats concentrés et additifs	31 231 631,960	38 273 206,252
Achats de matières et fournitures consommables	77 114 422,831	89 010 423,802
Achats de pièces de rechange	14 613 299,024	10 043 124,213
Sous-traitance de production (*)	197 273 252,528	207 968 359,154
Achats non stockés	16 777 045,021	13 987 708,097
Achats Café de paris	338 568,341	344 765,573
Variations des stocks de matières premières	-4 968 352,567	-6 458 437,281
Variations des stocks de matières consommables	-627 084,491	263 943,815
Variations des stocks de matières de conditionnements	2 658 803,462	-11 299 140,444
Variation des stocks pièces de rechanges	-7 201 517,815	-4 117 301,140
Variation des stocks de fournitures consommables	-472 896,698	-97 448,767
Refacturations des charges	-959 746,516	-2 305 740,499
Total	442 519 210,453	423 738 385,005

(*) Il s'agit de la sous-traitance de la production de boissons gazeuses et de la mise en boîtes de la bière.

Note N°35 : Charges de personnel

Les charges de personnel totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 42 825 710,545 DT contre 39 091 075,582 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Salaires et compléments de salaires	35 669 210,901	32 611 042,236
Charges sociales légales	6 232 992,411	5 671 260,127
Autres charges du personnel	923 507,233	836 302,096
Refacturation charges de personnel	0,000	-27 528,877
Total	42 825 710,545	39 091 075,582

Note N°36: Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et provisions totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 39 390 920,985 DT contre 39 859 218,302 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	477 673,000	500 439,186
Dotations aux amortissements Constructions	2 850 328,274	2 586 930,606
Dotations aux amortissements Matériels d'exploitation	4 120 401,584	4 415 343,277
Dotations aux amortissements Matériels techniques bière	11 806 617,805	10 438 126,387
Dotations aux amortissements Matériels de transport	834 537,925	840 975,773
Dotations aux amortissements Equipements de bureau	49 097,797	48 178,243
Dotations aux amortissements Matériels informatiques	214 980,767	205 252,742
Dotations aux amortissement Agencement aménagement divers	867 256,652	917 021,385
Dotations aux amortissements Emballages (palettes en bois)	220 334,675	205 553,145
Dotations aux amortissements autres emballages	3 138 111,491	3 180 830,583
Dotations aux amortissements Installations générales	3 615 146,505	3 894 540,478
Dotations casse bouteilles et ébréchés	3 439 528,996	2 868 406,527
Dotations aux provisions pour risques et charges	14 374 990,500	8 616 520,100
Dotations aux provisions indemnités départs à la retraite	167 577,000	157 466,000
Dotations aux provisions pour dépréciations des créances	133 501,218	1 058 338,893
Reprise sur provisions	-6 919 163,204	-74 705,023
Total	39 390 920,985	39 859 218,302

Note N°37: Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitations totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 49 412 144,784 DT contre 51 306 989,241 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Sous-traitance générale	3 084 783,452	2 930 939,706
Locations	669 178,192	762 301,898
Entretiens et réparations	3 169 312,627	2 868 449,400
Primes d'assurance	2 342 218,770	2 263 967,035
Etudes, recherches et divers services extérieurs	4 990 219,305	5 333 049,408
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 356 641,222	1 379 844,785
Publicités et publications	7 788 048,583	7 999 286,474
Frais de transport de biens et de services	8 513 685,924	10 512 305,670
Déplacements, missions et réceptions	327 595,565	198 387,197
Frais postaux et de télécommunications	553 595,144	282 682,065
Frais bancaires	633 274,534	570 234,953
Redevances pour concessions	12 688 233,604	12 740 944,520
Jetons de présence	375 000,000	375 000,000
Impôts et taxes sur rémunérations	716 869,220	656 340,926
Autres droits	52 796,055	54 195,034
Autres impôts et taxes	3 360 867,170	3 344 967,168
Personnels extérieurs à l'entreprise	2 229 022,495	1 617 728,013
Autres charges liées à l'exploitation	18 109 879,243	17 181 561,126
Reprises sur provisions aux autres charges liées à l'exploitation	-17 181 561,166	-14 811 403,512
Refacturation charges publicitaires	-4 367 515,155	-4 854 445,910
Refacturation des autres travaux	0,000	-99 346,715
Total	49 412 144,784	51 306 989,241

Note N°38 : Produits et charges financiers nets

Les produits et charges financiers nets totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 1 553 082,602 DT contre -5 237 760,397 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Intérêts sur comptes courants	2 821 293,746	2 431 276,790
Intérêts sur escomptes effets	-211 837,642	0,000
Pertes de changes	-1 666 922,557	-3 103 540,002
Gains de changes	610 549,055	928 485,169
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0,000	-5 499 354,904
Réduction de valeur de participation	-13 693 241,904	0,000

Reprises sur provisions des éléments financiers	13 693 241,904	5 372,550
Total	1 553 082,602	-5 237 760,397

Note N°39 : Produits des placements

Les produits de placements totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 92 280 998,352 DT contre 83 668 549,057 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Revenus sur titres de créances	616 263,698	251 682,307
Dividendes sur titres de participations	69 807 313,720	68 569 907,976
Produits sur cessions des titres de placements	2 416 690,770	0,000
Autres produits de placements	19 440 730,164	14 846 958,774
Total	92 280 998,352	83 668 549,057

Note N°40 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent au 31 décembre 2023 un solde de 788 100,266 DT contre 1 384 167,586 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Produits nets sur cessions d'immobilisations corporelles	205 094,300	137 213,052
Divers autres produits et profits de l'exercice	312 115,335	727 948,870
Divers produits et profits des exercices antérieurs	270 890,631	519 005,664
Total	788 100,266	1 384 167,586

Note N°41 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent au 31 décembre 2023 un solde de -81 793,202 DT contre -429 496,036 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Autres diverses pertes de l'exercice et des exercices antérieurs	-81 793,202	-429 496,036
Total	-81 793,202	-429 496,036

Note N°42 : Impôt sur les sociétés

L'impôt sur les sociétés totalise au 31 décembre 2023 un solde de 32 209 936,950 DT contre 33 217 799,850 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Impôts sur les sociétés	32 209 936,950	33 217 799,850
Total	32 209 936,950	33 217 799,850

Note N°43 : Contribution Sociale de Solidarité

La contribution sociale de solidarité totalise au 31 décembre 2023 un solde de 6 441 987,390 DT contre 6 643 559,970 DT au 31 décembre 2022, à savoir :

Désignations	Solde au 31/12/2023	Solde au 31/12/2022
Contribution sociale de solidarité	6 441 987,390	6 643 559,970
Total	6 441 987,390	6 643 559,970

NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2023

Pour la détermination de la variation de la trésorerie, la société a choisi le modèle autorisé pour la présentation de flux de trésorerie et ce, conformément à la norme comptable générale. Les différentes variations sont les suivantes :

1 / Les flux provenant de l'exploitation ayant dégagé un excédent de 151 659 161,934 dinars sont retracés par les variations des postes du bilan et l'ajustement du résultat de l'exercice par les dotations aux amortissements et aux provisions, la casse de bouteilles, la reprise des provisions, la plus-value sur cessions d'immobilisations, l'amortissement des subventions d'investissements et les dividendes encaissés. Ces variations et ajustements se détaillent comme suit :

Libellés	2023	2022	Variations et Réajustements
Dotations aux amortissements et aux provisions	42 870 555,193		42 870 555,193
Casse de Bouteilles	3 439 528,996		3 439 528,996
Reprises sur provisions	-6 919 163,204		-6 919 163,204
Dotations aux provisions des immobilisations financières			
Variation des stocks de produits finis	31 892 093,559	18 255 507,702	-13 636 585,857
Variation des stocks de matières premières	28 681 116,926	23 712 764,359	-4 968 352,567
Variation des stocks de matières consommables	75 412 235,856	67 374 341,550	-8 037 894,306
Variation des stocks de marchandises	881 107,774	716 300,281	-164 807,493
			-26 807 640,223
Variation des clients et comptes rattachés	159 410 655,129	130 012 197,617	-29 398 457,512
Variation des emballages consignés	-85 973 087,148	-78 697 806,298	7 275 280,850
			-22 123 176,662
Variation des autres actifs non courants	300 139,062	384 616,078	84 477,016
Variation des autres actifs courants	26 448 058,528	24 789 473,025	-1 658 585,503
Variation des prêts et dépôts reclassés en immobilisations financières	4 872 787,503	3 972 069,351	-900 718,152
			-2 474 826,639
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	55 884 771,148	70 780 792,204	-14 896 021,056
Variation des autres passifs courants	105 507 338,894	107 574 369,533	-2 067 030,639
Variation des dividendes	-2 843 711,987	-2 491 189,075	-352 522,912
			-17 315 574,607
Plus-value sur cession des immobilisations corporelles	-2 621 785,070		-2 621 785,070
Ajustements quotes-parts de la subvention d'investissement	-94 732,000		-94 732,000
Encaissements dividendes	-69 807 313,720		-69 807 313,720
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités			-20 429,722
Total des variations et des réajustements			-101 874 557,658
RESULTAT DE L'EXERCICE			253 533 719,592
VARIATION 1			151 659 161,934

2 / Les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement ont dégagé un excédent de **32 589 494,392 dinars** provenant de ce qui suit :

- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles pour 26 918 424,719 dinars.
- Encaissements provenant des cessions des immobilisations corporelles pour 458 244,849 dinars.
- Encaissements des revenus des titres de participation (dividendes et jetons) pour 69 807 313,720 dinars.
- Décaissements pour l'acquisition d'immobilisations financières pour 15 374 924,618 dinars.
- Décaissements affectés à l'acquisition d'actions propres pour 70 504,660 dinars.
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières pour 4 687 789,820 dinars.

VARIATION 2 : 32 589 494,392 dinars.

3 / Les flux de trésorerie liés aux activités de financement ont dégagé un déficit de **182 797 477,088 dinars** qui sont relatifs aux décaissements des dividendes et autres distributions pour 182 797 477,088 dinars détaillés comme suit :

- Dividendes relatifs à l'exercice 2022 pour 182 647 477,088 dinars.
- Autres distributions pour 150 000,000 dinars.

4/ Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités pour 20 429,722 dinars.

5/ Note sur le rapprochement des liquidités et équivalents de liquidités.

Placement à l'actif du bilan	212 372 988,128	196 758 353,562
Liquidité à l'actif du bilan	113 675 954,912	128 339 854,044
Concours bancaires au passif du bilan	1 856,370	522 729,896
Trésorerie selon le bilan	326 047 086,670	324 575 477,710

IV -SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION :

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2023 :

Produits	Montants	Charges	Montants	Soldes	2023	2022
Ventes de marchandises et autres	79 371 399	Coût d'achat de marchandises vendues	77 915 625	Marge commerciale	1 455 775	1 509 203
Revenus et autres produits d'exploitations	747 494 009					
Variation des stocks d'en-cours et produits finis	16 031 782					
Total	763 525 790	Total		Production	763 525 790	737 418 842
Production	763 525 790	Achats consommés	442 519 210	Marge sur coût matières	321 006 580	313 680 457
Marge commerciale	1 455 775	Autres charges externes	45 281 612			
Marge sur coût matières	321 006 580					
Production d'immobilisations	28 975					
Autres produits d'exploitation	6 782 703					
Total	329 274 032	Total	45 281 612	Valeur Ajoutée Brute	283 992 420	275 949 709
Valeur Ajoutée Brute	283 992 420	Impôts et Taxes	4 130 532			
		Charges de Personnel	42 825 711			
Total	283 992 420	Total	46 956 243	Excédent brut d'exploitation	237 036 177	232 803 130
Excédent brut d'exploitation	237 036 177	Autres pertes Ordinaires	81 793			
Autres gains ordinaires	788 100	Dotations aux Amorts et Prov .Ordinaires	39 390 921			
Produits financiers	92 280 998	Impôt sur les sociétés	32 209 937			
Produits et charges financiers nets	1 553 083	Contribution sociale de solidarité (Loi. Fin. 2018)	6 441 987			
Total	331 658 358	Total	78 124 639	Résultat des activités ordinaires après IS	253 533 720	232 468 012

V- NOTE SUR LES PARTIES LIEES :

1/ L'acquisition de matériels et solutions informatiques auprès de la S.I.T pour 244.912,764 DT hors taxes ;

2/ Un contrat cadre de prestations de services informatiques avec la S.I.T et ce, pour 1.924.091,676 DT hors taxes en 2023 ;

3/ Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec la S.I.T et ce, pour 1.200.627,732 DT hors taxes en 2023 ;

4/ Un contrat de portage de 5.936.000,000 DT avec la S.E.A.B.G. remboursable après deux ans en faveur de la société S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 59.360 actions de 100,000 DT chacune ;

5/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. sous-traite la fabrication des produits finis (pour l'export) chez la S.L.D. Il n'y en a pas eu en 2023 ;

6/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la société ERRAFAHA une assistance commerciale. Le montant pour l'année 2023 est de 138.000,000 DT hors taxes. Cette convention a été résiliée le 30/06/2023.

7/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.F.B.T.-DISTRIBUTION une assistance commerciale. Le montant pour l'année 2023 est de 924.000,000 DT hors taxes ;

8/ Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boîtes. Le montant est de 188.357.559,820 DT hors taxes pour l'exercice 2023 ;

9/ Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bâb-Saadoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200,000 DT hors taxes ;

10/ Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 497.202,063 DT hors taxes ;

11/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. paie à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 8.915.692,708 DT hors taxes en 2023 ;

12/ Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paie à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur son chiffre d'affaires H.T. pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2023 de 587.018,578 DT hors taxes ;

13/ Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paie à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 DT par hectolitre de Lowenbraü vendu. Il n'y en a pas eu en 2023 ;

14/ Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paie à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 DT par hectolitre de Beck's vendu. Il n'y en a pas eu en 2023 ;

15/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du 1er septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400,000 DT hors taxes ;

16/ Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.393.884,281 DT en 2023 ;

17/ Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;

18/ Une convention par laquelle la S.F.B.T. sous-traite des produits finis chez la SOSTEM. Il n'y en a pas eu en 2023 ;

19/ Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec BEVIT et ce, pour 2.121.411,308 DT en 2023 ;

20/ Par ailleurs, des opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T.) et ses filiales et ce, dans des conditions normales, à savoir :

SOCIETES	Revenus	Autres produits d'exploitation	Achats marchandises consommés	Achats d'approvisionnements et prestations consommés	Autres charges d'exploitation	Dividendes et jetons reçus	Intérêts
SEABG	3 782 256,667			187 849 000,547	833,084	29 852 935,158	
STBG	10 605 677,829	435 968,234	5 434 774,924	320 229,399	143 672,650	1 421 124,100	
SGBIA	22 561 650,990	1 350 271,000	43 993 333,000	1 553 637,000	639 391,000	2 659 136,000	225 007,000
STBO	4 653 700,490	179 894,647	402 699,144	49 678,000	10 497,000	846 001,000	
SBT	34 904 593,580	160 129,749	6 061 459,401	49 297,786	143 463,850	808 031,270	391 256,681
SNB	816 084,405	124 177,842	5 096 786,770	10 203 285,312	372 913,084	141 631,544	
SOTEV	32 228 917,126		36 742,780	480 662,702		1 087 818,000	
PREFORME	32 257,500	909 187,862		17 089 533,336		816 030,000	
SPDIT	16 665,000					16 123 859,300	
SOSTEM	1 437 790,968	1 821 272,820	17 053 380,005	46 325,186	77 824,080	14 980 287,436	
SMVDA RAOUDHA	4 754,610						
SOTUCOLAIT	8 875,679						
SDB	13 785 527,131				9 468,460		
ERRAFAHA	667,200				138 000,000		
SFBT-Dist	9 207,000				924 000,000	777 600,000	
STDM	13 780,063			529,000	3 650 928,000		
S L D	280 623,486						
S I T	28 667,100			25 231,000	3 166 487,500		
FEP				3 445 815,581	13 748,840		
STT					37 459,000		
SINDT	1 815,000						
TOTAL	<u>125 173 511,824</u>	<u>4 980 902,154</u>	<u>78 079 176,024</u>	<u>221 113 224,849</u>	<u>9 328 686,548</u>	<u>69 514 453,808</u>	<u>616 263,681</u>

VI- ENGAGEMENTS HORS BILAN :

Les engagements hors bilan au 31/12/2023 sont détaillés dans le tableau ci-dessous :

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Types d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Associés	Provisions
<u>1- ENGAGEMENTS DONNES</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	55 579 310	55 579 310	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total	55 579 310	55 579 310			
<u>2- ENGAGEMENT RECUS</u>					
a) Garanties personnelles -cautionnement -aval -autres garanties	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
b) Garanties réelles -hypothèques -nantissement	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
c) Effets escomptes et non échus	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
d) Créances à l'exportation mobilisées	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
e) Abandon des créances	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
f) Intérêts sur emprunts	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					
<u>3-ENGAGEMENTS RECIPROQUES</u>					
-Emprunt obtenu non encore encaissé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit consenti non encore versé	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Opération de portage	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Crédit documentaire	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande d'immobilisation	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Commande de longue durée	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
-Etc	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Total					

DETTES GARANTIES PAR SURETE

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
-Emprunt obligataire	Néant	Néant	Néant
-Emprunt d'investissement	Néant	Néant	Néant
-Emprunt courant de gestion	Néant	Néant	Néant
-Autres	Néant	Néant	Néant

VII EVENEMENTS POST-CLOTURES :

L'instauration d'une taxe de 3% sur le chiffre d'affaires hors taxes.

VIII NOTE SUR LE CONTROLE FISCAL :

Au cours de l'année 2022, la S.F.B.T. a fait l'objet d'une taxation d'office pour non déclaration des bénéfices non soumis à l'impôt pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

La société a été notifiée le 3 novembre 2022 pour un montant de 2.616.520 D,100.

La société a fait opposition à cette taxation en rejetant son objet par lettre envoyée à l'administration fiscale le 8 novembre 2022.

A la date de l'arrêté des états financiers clos au 31 décembre 2023, l'affaire a été clôturée sans suite.

Un avis de vérification fiscale approfondie a été adressé à la société en date du 3 juillet 2023. La vérification fiscale couvrira l'exercice 2019 et portera sur les différents impôts et taxes auxquels la société est soumise. A ce jour, aucune notification ne nous a été adressée.

IX NOTE SUR LE CONTROLE SOCIAL :

Au cours de l'année 2023, la S.F.B.T. a été soumise à un contrôle CNSS au titre des exercices 2020, 2021 et 2022. A la date du présent rapport, l'opération du contrôle est en cours.

Rapport Général

Tunis, le 15 mars 2024

Messieurs les Actionnaires de la
Société de Fabrication des Boissons de Tunisie
« S.F.B.T »
5, Boulevard Mohamed El Beji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

I- Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société de Fabrication des Boissons de Tunisie (« S.F.B.T »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 900.434.011 DT y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 253.533.720 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2023, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport :

Évaluation des titres de participation

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2023 pour un montant net de 288 MDT, représentent un des postes les plus importants du bilan. Ils sont comptabilisés à leurs dates d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable. Au 31 décembre 2023, des participations d'une valeur d'origine de 28,4 MDT sont dépréciées à hauteur de plus de 52%.

Compte tenu du caractère significatif des titres de participation au regard du bilan de la société et du jugement nécessaire à l'estimation de leur valeur d'usage, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constitue un point clé d'audit.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en l'examen, l'évaluation et la validation du processus lié à l'évaluation de ces titres et la prise en compte de toute dépréciation éventuelle qui en découle.

Observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les notes VIII et IX aux états financiers se rapportant, respectivement, au contrôle fiscal et au contrôle social en cours.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Les Commissaires aux Comptes Associés
- MTBF

Cabinet d'Audit et de Consultants
membre de l'ordre des experts-
comptables de Tunisie

Mohamed Lassaad BORJI

Ali LAHMAR

Rapport Spécial

Tunis, le 15 mars 2024

Messieurs les Actionnaires de la

Société de Fabrication des Boissons de Tunisie

« S.F.B.T »

5, Boulevard Mohamed El Beji Caid Essebsi, Centre Urbain Nord,
1082, Tunis

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés de l'opération suivante nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023 :

- Acquisition de matériels et solutions informatiques auprès de la S.I.T pour 244.913 DT hors taxes.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023. Elles concernent :

1. Un contrat cadre de prestation de services informatiques avec la S.I.T et ce, pour 1.924.092 DT HT en 2023 ;
2. Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec la S.I.T et ce, pour 1.200.628 DT HT en 2023 ;

3. Un contrat de portage de 5.936.000 DT avec la S.E.A.B.G remboursable après deux ans en faveur de la S.F.B.T. et ce, au titre de la souscription au capital de la S.G.B.I.A. pour 59.360 actions de nominal 100 DT chacune ;
4. Une convention par laquelle la S.F.B.T sous-traite la fabrication des produits finis (pour l'export) chez la SLD. Il n'y en a pas eu en 2023 ;
5. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paye à la société ERRAFAHA une assistance commerciale. Le montant relatif à l'année 2023 est de 138.000 DT HT. Cette convention a été résiliée le 30 juin 2023 ;
6. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paye à la SFBT Distribution une assistance commerciale. Le montant relatif à l'année 2023 est de 924.000 DT HT ;
7. Un contrat de sous-traitance industrielle avec la S.E.A.B.G. pour la production de la bière en boites. Le montant est de 188.357.560 DT HT en 2023 ;
8. Un contrat de location par lequel la S.F.B.T. loue à la S.E.A.B.G. des locaux sis à Bâb-Saâdoun : Un atelier de production, un dépôt de stockage et un local à usage de bureaux moyennant un loyer annuel de 274.200 DT HT ;
9. Des contrats de location par lesquels la S.F.B.T. loue aux sociétés filiales, domiciliées au siège social, des bureaux administratifs moyennant un loyer annuel de 479.202 DT HT ;
10. Une convention par laquelle la S.F.B.T. paye à la S.N.B. une redevance de sous-traitance par caisse produite. Cette redevance s'élève à 8.915.693 DT HT en 2023 ;
11. Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paye à la S.F.B.T. une redevance de 10% sur son chiffre d'affaires HT pour les produits Celtia, Stella et Extra Dry, soit une redevance pour 2023 de 587.019 DT HT ;
12. Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paye à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Lowenbraü vendu. Il n'y en a pas eu en 2023 ;
13. Une convention par laquelle la S.G.B.I.A. paye à la S.F.B.T. une redevance fixe de 20,350 dinars par hectolitre de Beck's vendu. Il n'y en a pas eu en 2023 ;
14. Une convention par laquelle la S.F.B.T. donne en gérance libre à la S.B.T. le dépôt de DJERBA, à partir du 1^{er} septembre 1995, moyennant un loyer annuel de 14.400 DT HT;
15. Des conventions d'assistance administrative et technique par la S.F.B.T. à ses filiales moyennant une rémunération en fonction de leurs chiffres d'affaires hors taxes. Cette rémunération s'élève à 4.393.884 DT HT en 2023 ;
16. Des conventions conclues avec la S.B.T., la S.G.B.I.A., la S.T.B.G., la S.N.B., la S.T.B.O. et la S.E.A.B.G. ayant pour objet l'octroi de ristournes à la S.F.B.T. sur les produits achetés par cette dernière et exportés ;

17. Une convention par laquelle la S.F.B.T sous-traite des produits finis chez la SOSTEM. Il n'y en a pas eu en 2023 ;
18. Un contrat de maintenance et abonnement des licences des logiciels avec BEVIT et ce, pour 2.121.411 DT HT en 2023 ;
19. Par ailleurs, certaines opérations courantes d'achats et de ventes d'emballages, de matières premières, de matières consommables, de produits finis et d'autres produits nécessaires à l'exploitation ont été réalisées au cours du présent exercice entre la société mère (la S.F.B.T) et ses filiales. Ces opérations rentrent dans le cadre des activités courantes.

III. Obligations et engagements de la société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements (rémunérations) envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II §5 du code des sociétés commerciales sont fixées par décision du conseil d'administration et aucune convention n'est établie entre les dirigeants et la société. Les éléments de rémunérations des dirigeants sont définis comme suit :

- Les rémunérations des administrateurs sont déterminées par le conseil d'administration et soumises à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. En 2023, le montant net des rémunérations alloué aux administrateurs s'est élevé à 200.000 DT au titre de la S.F.B.T et à 233.200 DT au titre des filiales.
- La rémunération des membres permanents du comité d'audit est déterminée par le conseil d'administration et soumise à l'approbation de l'assemblée générale. En 2023, le montant net alloué aux membres du comité d'audit s'est élevé à 60.000 DT au titre de la S.F.B.T et 8.000 DT au titre des filiales.
- La rémunération de Monsieur Elyès FAKHFAKH a été fixée par décision du conseil d'administration du 25 septembre 2023. Pour l'année 2023, elle s'est élevée à 105.000 dinars bruts.
- La rémunération de Monsieur Mustapha ABDELMOULA a été fixée par décision du conseil d'administration du 24 septembre 1990. Elle est composée :
 1. D'un salaire annuel de 62.400 DT payable sur 16 mois ;
 2. D'une prime de bilan fixée en 1988 à trois mois de salaire indexée depuis sur la variation du résultat de la SFBT avant réinvestissement et impôt sur les sociétés. Cette prime de 4.912 DT nette en 1988 est passée à 661.822 DT nette en 2023 du fait de son indexation ;
 3. D'une prime d'intéressement sur les résultats des filiales avant réinvestissement et impôt sur les sociétés (SEABG, STBG, SGBIA, STBO, STBN, SLD, SOTUCOLAIT, SMVDA RAOUDHA et SOCOLAIT). Cette prime est passée de 17.834 DT en 1990 à 557.190 DT en 2023. Par ailleurs, la SPDIT, SINDT, SBT Medenine, SOSTEM, SNB et les petites filiales ont été exclues volontairement par la direction générale de l'assiette de cette prime.
- Messieurs Mustapha ABDELMOULA et Elyès FAKHFAKH bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (eau, électricité, téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé

l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

***Les Commissaires aux Comptes Associés -
MTBF***

Cabinet d'Audit et de Consultants membre
de l'ordre des experts-comptables de Tunisie

Mohamed Lassaad BORJI

Ali LAHMAR

Etats financiers annuels de SICAV

SICAV AVENIR

SICAV AVENIR publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **16 avril 2024**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes CMC – DFK International représenté par M. Hichem AMOURI.

BILAN

arrêté au 31/12/2023

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	936 775	935 452
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		207 132	146 160
b - Obligations et Valeurs assimilées		729 643	789 292
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		233 163	233 739
a - Placements monétaires	4-3	202 663	203 445
b - Disponibilités	4-9	30 499	30 294
AC 3 - Créances d'exploitation	4-10	482	380
AC 4 - Autres actifs		-	-
TOTAL ACTIF		1 170 420	1 169 571
<u>PASSIF</u>			
PA 1 - Opérateurs créditeurs	4-7	3 601	3 055
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-11	21 437	20 253
TOTAL PASSIF		25 038	23 308
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	4-5	1 097 939	1 100 047
CP 2 - Sommes distribuables	4-6	47 444	46 215
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		19	7
b - Sommes distribuables de l'exercice		47 425	46 209
ACTIF NET		1 145 382	1 146 263
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 170 420	1 169 571

ETAT DE RESULTAT

arrêté au 31 Décembre 2023

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	Notes	Période du	
		01/01/2023 31/12/2023	01/01/2022 31/12/2022
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4-2	64 914	62 677
a - Dividendes		13 264	6 932
b - Revenus des obligations et valeurs assimilées		51 650	55 745
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-4	14 388	13 555
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		79 302	76 231
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-8	-7 962	-7 958
REVENU NET DES PLACEMENTS		71 340	68 274
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-12	-23 924	-22 070
RESULTAT D'EXPLOITATION		47 416	46 203
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		9	5
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		47 425	46 209
<u>PR 4 - Régularisation du résultat <u>d'exploitation (annulation)</u></u>		-9	-5
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-10 025	6 428
* +/- values réalisées sur cession des titres		8 538	-9 199
* Frais de négociation de titres		-1 163	-2 265
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		44 767	41 167

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

arrêté au 31 Décembre 2023

(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<i>Période du 01/01/2023 31/12/2023</i>	<i>Période du 01/01/2022 31/12/2022</i>
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net resultant des opérations d'exploitation</u>		
a - Résultat d'exploitation	47 416	46 203
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	- 10 025	6 428
c - +/- values réalisées sur cession de titres	8 538	- 9 199
d - Frais de négociation de titres	- 1 163	- 2 265
	- 46 197	- 31 876
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>		
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>		
a - Souscriptions	549	330
* Capital	540	325
* Régularisation des sommes non distrib.	1	- 1
* Régularisations des sommes distrib.	9	5
b - Rachats	-	-
* Capital	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-
* Régularisation des sommes distrib.	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	- 881	9 621
<u>AN 4 - Actif Net</u>		
a - En début de l'exercice	1 146 263	1 136 641
b - En fin de l'exercice	1 145 382	1 146 263
<u>AN 5 - Nombre d'actions</u>		
a - En début de l'exercice	20 387	20 381
b - En fin de l'exercice	20 397	20 387
VALEUR LIQUIDATIVE	56,154	56,225
AN 6 TAUX DE RENDEMENT DE L'EXERCICE	3,90%	3,62%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtés au 31/12/2023

(Unité en Dinars Tunisiens)

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SICAV AVENIR est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type distribution, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a reçu l'agrément du ministre des finances, en date du 31 Décembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV AVENIR bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de « SICAV AVENIR » était confiée à la société « STB MANAGER », à partir du 16/07/2020 la gestion est confiée à « STB Finance » Intermédiaire en bourse. Le dépositaire étant la « STB ».

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2023, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3- 2 Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31 Décembre 2023, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de

l'exercice.

La valeur du marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2023, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives au 31 Décembre 2023.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3- 3 Evaluation des placements en obligation et valeurs assimilées :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2023, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société figurants au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 31 Décembre 2023, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouverts à l'émission à compter du 1er janvier 2018

3- 4 Evaluation des placements monétaires :

Les placements monétaires sont évalués à la date d'arrêté à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

3- 5Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4 - NOTES SUR LES ÉLÉMENTS DU BILAN ET DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

4- 1 Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023 à 936 775 DT contre 935 452 DT au 31/12/2022, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
<i>Coût d'acquisition</i>	918 972	905 124
- Actions et droits rattachés	215 014	95 589
- Titres OPCVM	5 701	53 424
- Obligations et valeurs assimilées	698 258	756 111
<i>Plus ou moins values potentielles</i>	-12 786	-2 761
- Actions et droits rattachés	-13 687	-4 667
- Titres OPCVM	104	1 814
- Obligations et valeurs assimilées	797	92
<i>Intérêts courus sur obligations et valeurs assimilées</i>	30 589	33 089
Total	936 775	935 452

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe 1.

Les mouvements enregistrés durant l'exercice 2023, sur le poste « Portefeuille-Titres », sont indiqués ci-après :

	<u>Cout</u> <u>d'acquisition</u>	<u>cours</u> <u>nets</u>	<u>values</u> <u>latentes</u>	<u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>values</u> <u>réalisées</u>
-					
<u>Soldes au 31 décembre 2022</u>	905 125	33 089	(2 761)	935 453	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>					
Actions et droits rattachés	221 664	-	-	221 664	-
Obligations	10 000	-	-	10 000	-
Emprunt national	16 152	-	-	16 152	-
Bons du trésor assimilables				-	-
OPCVM	559 334	-	-	559 334	-
* <u>Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
cession Actions et droits rattachés	(102 239)	-	-	(102 239)	11 747
Annuités obligations et cessions d'obligations	(84 005)	-	-	(84 005)	
Bons du trésor assimilables				-	-
Emprunt national				-	-
OPCVM	(607 058)	-	-	(607 058)	(3 208)
* <u>Variations des plus ou moins values latentes</u>			- (10 025)	(10 025)	-
Titres OPCVM					
* <u>Variations des intérêts courus</u>		(2 500)	-	(2 500)	-
<u>Soldes au 31 décembre 2023</u>	918 973	30 589	(12 786)	936 776	8 538

4- 2Note sur les revenus du portefeuille- titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 64 914 DT pour la période allant du 01/01/2023, au 31/12/2023, contre un montant de 62 677 DT du 01/01/2022, au 31/12/2022, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
- Revenus des actions	3 600	1 103
- Revenus des Titres OPCVM	9 664	5 829
- Revenus des Obligations et valeurs assimilées	51 650	55 745
Total	64 914	62 677

4-3 Note sur les placements monétaires

Ce poste s'élève à 202 663 DT au 31/12/2023 contre 203 445 au 31/12/2022, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Compte à terme STB		
Placement au 29/01/2024(Taux 9,8%) 90 jours	202 663	-
Placement au 02/01/2023(Taux 8,83%) 90 jours	-	203 445
Total	202 663	203 445

4-4Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent 14 388 DT pour la période allant du 01/01/2023, au 31/12/2023, contre 13 555 DT du 01/01/2022, au 31/12/2022, et représentent le montant des intérêts courus sur les comptes de dépôts.

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
- Intérêts/ Placements à terme	14 388	13 555
Total	14 388	13 555

4-5 Note sur le capital

Capital au 01/01/2023	
- Montant	1 100 047
- Nombre de titres	20 387
- Nombre d'actionnaires	19
Souscriptions	
- Montant	540
- Nombre de titres	10
- Nombre d'actionnaires nouveaux	-
Rachats effectués	
- Montant	-
- Nombre de titres	-
- Nombre d'actionnaires sortants	-
Autres effets s/capital	
- Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	- 10 025
- Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	8 538
- Frais de négociation de titres	- 1 163
Capital au 31/12/2023	
- Montant	1 097 939
- Nombre de titres	20 397
- Nombre d'actionnaires	19

4-6 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice en cours et aux sommes distribuables des exercices antérieurs, se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Sommes distribuables de l'exercice en cours	47 425	46 209
Sommes distribuables des exercices antérieurs	19	7
Total	47 444	46 215

4-7 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023, à 3 601 DT contre 3 055 DT au 31/12/2022, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
- Gestionnaire	575	18
- Dépositaire	3 026	3 037
Total	3 601	3 055

4-8 Note sur les charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/01/2023, au 31/12/2023, 7 962 DT contre 7 958 DT du 01/01/2022, au 31/12/2022, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
- Rémunération du gestionnaire	6 782	6 778
- Rémunération du dépositaire	1 180	1 180
Total	7 962	7 958

4-9 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023, à 30 499 DT contre 30 294 DT au 31/12/2022, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
- Avoirs en banque	30 499	30 294
Total	30 499	30 294

4-10 Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023, à 482 DT contre 380 DT au 31/12/2022, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
Dividendes à recevoir	348	348
Retenue à la source sur BTA	-	-
Retenue à la source sur Obligations	134	32
Total	482	380

4-11 Autres Crédeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2023, à 21 437 DT contre 20 253 DT au 31/12/2022, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
TCL	46	2
Jetons de présence	10 200	9 517
Publicité et publications	5 038	4 452
honoraires(CAC)	-	-
Rémunération DG	-	-
Autres crédeurs (CMF)	98	98
Etat retenue à la source	102	159
PUBLICATIONS DIVERSES	5 953	6 026
Total	21 437	20 253

4-12 Note sur les autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/01/2023, au 31/12/2023, à 23 924 DT contre 22 070 DT du 01/01/2022, au 31/12/2022, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2023	31/12/2022
- Rémunération d'intermédiaire & honoraires(CAC)	5 606	5 021
- Redevance CMF	1140	1 139
- TCL	786	290
- Jeton de présence	10183	9 517
- Publicité & publication	6101	6 016
- Rémunération DG	-	-
- Autres charges	109	87
Total	23 924	22 070

5 - AUTRES INFORMATIONS

5- 1 Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société est confiée à la société « STB Finance ». Celle-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

5- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à la « STB ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 1 190 Dinars TTC l'an.

5- 3 Prise en charge de frais de fonctionnement

A compter du 01/01/2019, la société prend en charge la rémunération des dirigeants, les honoraires du commissaire aux comptes, les jetons de présence, les publications légales et tous autres frais liés à sa gestion. Cette décision a été adoptée par le conseil d'administration de la société réuni le 7 Juin 2018.

5- 4 Données par action et ratios pertinents

<i>Données par action</i>	2023	2022	2021	2020	2019
Revenus des placements	3,888	3,739	3,07051116	3,238	3,558
Charges de gestion des placements	- 0,390	- 0,390	-0,3898163	-0,395	-0,399
Revenus net des placements	3,498	3,349	2,68069486	2,843	3,159
Autres produits	-	-	0	-	-
Autres charges	- 1,173	- 1,083	-1,11764982	-1,214	-0,871
Résultat d'exploitation (1)	2,325	2,266	1,56304504	1,629	2,288
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,00051455	-	-
Sommes distribuables de l'exercice	2,325	2,267	1,56355959	1,629	2,288
Variation des plus (ou moins) values potentielles	- 0,491	0,315	-1,53831574	1,663	-0,533
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,419	- 0,451	0,69126294	-1,231	-0,114
Frais de négociation	- 0,057	- 0,111	-0,12565689	-0,026	-
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	- 0,130	- 0,247	-0,97270968	0,406	-0,647
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	2,195	2,019	0,59033536	2,035	1,641
Résultat non distribuable de l'exercice	- 0,130	- 0,247	-0,97270968	0,406	-0,647
Régularisation du résultat non distribuable	-	-	0	-	-
Sommes non distribuables de l'exercice	- 0,130	- 0,247	-0,97270968	0,406	-0,647
Distribution de dividendes	2,266	1,564	1,629	2,288	2,618
Valeur liquidative	56,154	56,225	55,77	56,809	57,061
Ratios de gestion des placements					
Actif Net Moyen	1 145 823	1 141 452	1 146 292	1 158 514	1 170 639
Charges de gestion des placements / actif net moyen	-0,69%	-0,70%	-0,69%	-0,69%	0,69%
Autres charges / actif net moyen	-2,09%	-1,93%	-1,99%	-2,13%	1,51%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,14%	4,05%	2,78%	2,86%	3,98%

Annexe 1

SICAV AVENIR
Société d'investissement à capital variable
société régie par le code des OPCVM promulgué par la Loi n° 2001-83 du 24/07/01
paru au JORT N°: 59 du 24/07/01
Agrément du 30 Juin 1994

PORTEFEUILLE AU 31/12/2023
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Code ISIN	Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2023	%Actif	% Actif Net
Actions			215 013,652	201 327,000	17,20%	17,58%
TN0007570013	EURO-CYCLES	3 000	53 345,040	47 505,000	4,06%	4,15%
TN0007510019	LAND'OR	6 000	39 205,000	36 006,000	3,08%	3,14%
TN0007610017	SAH	1 000	8 000,000	7 987,000	0,68%	0,70%
TN0007630015	SOTIPAPIER	7 000	41 121,402	39 039,000	3,34%	3,41%
TN0006560015	SOTUVER	2 500	30 417,210	30 090,000	2,57%	2,63%
TN0002600955	STB	11 000	42 925,000	40 700,000	3,48%	3,55%
Titres emis ou garantit par l'Etat			534 327,700	557 212,180	47,61%	48,65%
TNNI3UPDYO12	EMP NAT 2023 T2 AF	1 600	15 201,600	16 032,154	1,37%	1,40%
TN0008000838	EMPT NAT 2021 B	1 500	150 000,000	155 222,295	13,26%	13,55%
TN0008000846	EMPT NAT 2021 C	120	120 000,000	124 225,311	10,61%	10,85%
TN5XXZZ454U2	EPT NAT 1 2022 CF	2 000	200 000,000	211 377,486	18,06%	18,45%
TNZBXQU5RZ91	EPT NAT 3 2021 AF	100	950,000	965,422	0,08%	0,08%
TNSUXW7EBUQ0	EPT NAT 3 2021 AV	1 954	18 367,600	18 777,933	1,60%	1,64%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	49	4 704,000	4 826,567	0,41%	0,42%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	60	5 700,000	5 834,069	0,50%	0,51%
TNYZO6UGUZ33	EPT NAT 3 2021 BF	100	9 400,000	9 647,860	0,82%	0,84%
TN5QHxz8T348	EPT NAT 3 2021 BV	107	10 004,500	10 303,083	0,88%	0,90%
Obligations			163 930,000	172 431,286	14,73%	15,05%
TN0003400355	AMENBANK2009 B	500	3 310,000	3 368,508	0,29%	0,29%
TN0004700746	ATL 2017-2 C	500	20 000,000	21 056,525	1,80%	1,84%
TN0001901115	BH F SUB 2019-1 C	600	36 000,000	38 269,377	3,27%	3,34%
TN0003100674	BNA 2009 SUB	1 000	6 620,000	6 829,409	0,58%	0,60%
TN0003100773	BNA SUB 2018-1 B	700	28 000,000	28 743,913	2,46%	2,51%

TN0002601219	STB 2020-1 C FIXE	300	24 000,000	25 494,558	2,18%	2,23%
TNL6Z2LXMEP5	STBSUB 2021-1 D	100	10 000,000	10 684,471	0,91%	0,93%
TN0002102150	TLF 2021-1 FIXE	600	36 000,000	37 984,525	3,25%	3,32%
TITRES OPCVM			5 700,758	5 804,656	0,50%	0,51%
TN3A0J4BTFV3	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	52	5 700,758	5 804,656	0,50%	0,51%
Total Général			918 972,110	936 775,122	80,04%	81,79%

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

I. Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

Nous avons audité les états financiers de la société « **SICAV AVENIR** » arrêtés au 31 Décembre 2023 comprenant le Bilan, ainsi que l'état du résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

A notre avis, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **SICAV AVENIR** », ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2023, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des Autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport du Conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Les états financiers ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société « **SICAV AVENIR** ». Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers, c'est la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre

Des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport.

Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent

Raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

I. Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

Par ailleurs et En application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires en matière des conditions d'inscription des valeurs mobilières. A ce titre, la société « SICAV AVENIR » assure le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons aussi procédé à la vérification du respect par la société des ratios prudentiels édictés par l'article 29 du code des OPCVM et l'article 02 du décret 2001-2278 du 25 Septembre 2001 et nous avons constaté que La société « SICAV AVENIR » emploie 19,92 % de son actif en liquidités et quasi liquidités, se situant ainsi au-dessous du seuil règlementaire de 20%.

Tunis le 13 Mars 2024

P/ CMC – DFK International

Hichem AMOURI

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023.

Dans le cadre de nos travaux de commissariat aux comptes de la société « SICAV AVENIR », nous avons été avisés des conventions suivantes entrant dans le cadre des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales :

- La convention de dépositaire conclue entre la société « SICAV AVENIR » et la « STB » au titre de laquelle la Banque perçoit une rémunération annuelle fixe. A ce titre, les honoraires de la « STB » comptabilisés au titre de l'année 2023, s'élèvent à 1 180 Dinars TTC.
- La convention de gestion conclue entre la société « SICAV AVENIR » et la société « STB FINANCE ». Celle-ci se chargeait du choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire percevait une rémunération de 0,5% HT de l'actif net par an.

A ce titre, les honoraires comptabilisés au titre de l'année 2023, s'élèvent à 6 782 Dinars TTC.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des articles précités.

Tunis, le 13 Mars 2024

P/ CMC – DFK International

Hichem AMOURI